



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2742 | 62^e année | Du 21 février au 5 mars 2008 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

FEU !

LES ENFANTS DU BON DIEU

■ Pour être élu à la tête de l'État, Nicolas Sarkozy a prouvé sa capacité à travailler l'opinion publique par segments.

Éprouvé aux États-Unis, le procédé consiste à raconter à son auditoire ce qu'il a envie d'entendre. Rien de nouveau sous le soleil. On se souvient de la fable de La Fontaine dans laquelle une chauve-souris explique tour à tour « Je suis oiseau : voyez mes ailes » et « Je suis souris : vivent les rats » selon les nécessités. Il ne faut donc pas s'étonner de voir Nicolas "Tartufe" Sarkozy enchaîner les visites communautaires au cours desquelles il parle de Jésus au chrétiens, d'Allah aux musulmans et de Yaveh aux juifs. Les francs-maçons ont eu tort de crier au déni de laïcité : leur heure viendra pour peu qu'ils sachent attendre. C'est le style du Président. La seule chose qui est exaspérante dans l'affaire, c'est la façon qu'a le chef de l'État de prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages et de croire que les catholiques français peuvent être dupes.

Qu'il s'agisse des tests ADN promis aux immigrés, du divorce réduit à une simple formalité administrative ou du repos dominical sacrifié sur l'autel de l'économie de marché, la politique du chanoine Sarkozy n'est pas exactement en accord avec le magistère ordinaire de l'Église catholique. Le décalage risque d'apparaître plus grand encore lorsque aura paru l'encyclique sociale de Benoît XVI annoncée pour la fête de saint Joseph, patron des ouvriers. À Rome, on l'annonce très critique à l'égard de la globalisation néolibérale. Les royalistes français l'attendent avec gourmandise.

AGATHON

UN PARTI ÉLECTORALISTE POUR LA FRANCE ?

« La démocratie française est complètement viciée ! »

Entretien avec
PAUL-MARIE COÛTEAUX
(page 2)

Raisons d'A.F.

■ Ce n'est pas parce que tout un chacun s'empare, à tous usages et la plupart du temps sans en connaître la source, de la distinction maurrassienne entre le "pays légal" et le "pays réel", que nous avons, nous, perdu le droit de continuer à réfléchir sur sa signification et sur sa portée. Certes, à l'ère de l'électoratisme galopant et contagieux, du légalisme sans frein, on peut dire, qu'en un certain sens, le "pays réel" tend à s'agréger au "pays légal", dont on l'a convaincu qu'il partageait désormais les valeurs et les intérêts, comme si, dans un monde devenu largement virtuel, victoire tardive du néfaste Léon XIII et de son Ralliement, le principe de réalité avait du mal à s'appliquer.

Il n'empêche ! Qui oserait nier, aujourd'hui, la désagrégation des structures républicaines, l'abaissement de l'esprit

public, l'insignifiance du peu que conserve encore de commun le peuple républicain ? Et cela, qui est de l'ordre du fait, maintient notre distinction dans toute son étendue. Alors, plus on parle de réforme des institutions, et cette formule est devenue aujourd'hui quasi incantatoire, plus on témoigne, par le fait même, hors toute référence numérique d'un groupe par rapport à un autre, de l'inadaptation congénitale du système politique que s'est donné le "pays légal", gonflé de lui-même à l'intérieur de sa bulle idéologique, et à l'abri de ses quartiers réservés, à satisfaire aux aspirations vitales du "pays réel", confronté, quant à lui, *volens nolens*, aux difficultés concrètes qui lui empoisonnent la vie.

Et puis, il y a un signe qui ne trompe pas. Quoi qu'il imagine en penser ce peuple de votants bien disciplinés, jamais l'au-

torité publique, jamais les hommes qui l'incarnent, n'ont été à ce point méprisés, rejetés ; jamais, le chef de l'État républicain, chef élu, ne s'est vu raillé avec un irrespect, pointant déjà avec son prédécesseur, qui ne connaît plus même les limites d'une convenance jusqu'alors plus ou moins admise.

Dira-t-on que l'homme n'est en rien respectable ? Sans doute. Mais l'extrême irrespect dont l'élu du peuple est ainsi l'objet n'est-il pas d'abord une sorte d'acte compensatoire par lequel le "pays réel" s'exonère inconsciemment de s'être conduit comme le "pays légal" ? Au plus grand détriment de la France. Plus que jamais, il faut affirmer que seul le roi, chef incontesté parce que non élu, rétablira l'autorité politique dont les Français, orphelins de leur souverain légitime, ont de plus en plus besoin.

■ PROCHE-ORIENT

Soutien des États-Unis, utilisation frauduleuse de la législation européenne, nouvelles lois en préparation :

L'islamisation rampante de la Turquie

PAGE 5

■ ÉDUCATION

Retour aux fondamentaux mais mise en place de mesures "gadgets" :

L'école de Nicolas Sarkozy

PAGE 6

■ PHILOSOPHIE

Violence, mort symbolique, meurtre primordial :

René Girard : achever la politique

PAGE 11



PAUL-MARIE COÛTEAUX

« La démocratie française est complètement viciée ! »

■ Député français au Parlement européen, directeur de La Lettre de l'Indépendance (288 boulevard Saint-Germain, 75341 Paris 07) et des Cahiers de l'Indépendance, auteur de plusieurs ouvrages défendant la souveraineté française (Clovis, une histoire de France, Lattès 1996 ; L'Europe vers la guerre, Michalon 1997 ; Ne laissons pas mourir la France, Albin Michel 2004...), grand défenseur de la langue française (Perrin 2006), Paul-Marie Coûteaux n'est un inconnu ni pour les lecteurs de L'Action Française 2000, ni pour les auditeurs de l'Institut d'Action Française. Il fait pour nous le point sur l'adoption du traité de Lisbonne.

L'Action Française 2000 – Quel regard portez-vous sur le vote des députés et sénateurs estampillés “souverainistes” lors du vote sur la ratification du traité de Lisbonne ?

Paul-Marie Coûteaux – C'est un cas typique qui illustre le système partitocratique. Comme il n'y a aucun parti attaché à la souveraineté nationale – ou tout du moins aucun “parti de la France” – les députés et sénateurs qui ont encore une vague conscience des intérêts nationaux se soumettent à la discipline dictée par les dirigeants de leurs partis, lesquels sont tous voués au “système” en général, et en particulier à la dilution de la responsabilité politique dans le grand magma européen. Nombre d'élus désapprouvaient ce traité ; mais ils savaient que, s'ils ne s'y soumettaient pas, ils pourraient ne pas retrouver leurs investitures. Ils ont peur, feignant de ne pas trahir parce qu'ils trahissent en cœur.

L'AF 2000 – Le passage en force décidé par Nicolas Sarkozy pou-

vait-il être mieux combattu par ceux qui, de l'UMP au Front national en passant par le MPF, pourraient constituer un “parti de la France” sur le modèle du “parti des politiques” du XVI^e siècle ?

P.-M. C. – Non, car ces voix éparses, à “droite” comme à “gauche”, sont bien trop peu nombreuses pour constituer quelque bloc que ce soit. La faute en est d'ailleurs partagée entre le “système”, politique mais aussi médiatique, et face à lui les Français eux-mêmes qui se laissent bercer par sa logique binaire aussi comode que rudimentaire – et encore lors des élections législatives de juin dernier où les candidats souverainistes n'ont recueilli que très peu de voix : on préfère voter utile, c'est-à-dire voter pour un grand parti dit de gauche pour éviter la droite, et voter pour un grand parti dit de droite pour éviter la gauche. C'est une mascarade. Hélas !, par leur paresse intellectuelle, ou leur naïveté, ou leur ignorance des enjeux, les Français entretiennent ce “système” par leur vote, depuis des années, quand bien même contredit-il leurs aspirations profondes. La démocratie française est complètement viciée !

L'AF 2000 – Que va changer l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne pour ce qu'il subsiste de notre souveraineté nationale ?

P.-M. C. – Nous avons consacré un numéro entier des Cahiers de l'Indépendance à l'analyse du traité. Point cardinal du fédéralisme qui permettait au texte

card de s'intituler “constitution”, la personnalité juridique accordée à l'Union est reprise telle quelle, certes discrètement. À elle seule, elle crée en effet un nouvel État qui peut désormais être reconnu comme tel sur la scène internationale, ce qui permet de parler de nouveau de “constitution”. L'Union européenne se trouvera placée sous l'autorité d'un président, réputé stable en raison d'un mandat allongé – de six mois à deux ans et demi, et vraisemblablement porté ensuite à cinq ans comme le mandat parlementaire européen. Surtout, ce président est désormais indépendant de tout État – alors qu'il était auparavant un chef d'État ou de gouvernement en exercice ; il sera doté d'une autorité propre, ainsi que d'un secrétariat, puis d'un cabinet, etc. Gageons que cet instrument supranational se révélera d'autant plus efficace que, à la différence des autres institutions, il sera incarné...

Ambassades européennes

Le Haut Représentant pour la politique étrangère, « **ministre sans le nom** » comme l'a dit M. Sarkozy, sera vice-président de la Commission, ce qui lui donnera un grand poids auprès des autres commissaires, et se verra doté d'un “service diplomatique”, en clair de 118 “ambassades de l'Union européenne”. À la politique étrangère commune, il manquait un instrument : le voici.

Le cercle des décisions à la majorité qualifiée s'élargit considérablement ; outre les affaires communautaires (politique agricole, commerciale, douanière et, surtout, industrielle – dite « **de concurrence** », où la Commission est pleinement compétente –, il inclut quarante nouveaux domaines, les uns d'ordre économique et d'autres plus régaliens : coopération judiciaire en matière pénale, porte ouverte au Parquet européen, et coopération policière, amorce d'une “police fédérale”. La compétence exclusive de l'Union concernera quelque soixante-dix domaines : les États minoritaires n'auront qu'à suivre, sous menace d'amendes considérables. Enfin, la Charte des droits fondamentaux s'appliquera de droit (sauf pour la Grande-Bretagne, qui jouit d'une dérogation), donnant à la Cour de Luxembourg, au nom de très vagues principes, un droit de surveillance général sur les législations nationales qui subsisteront.

L'AF 2000 – Quelles sont les prochaines échéances du calendrier de nos opposants quant à la liquidation de la souveraineté française ?

P.-M. C. – La plus rapprochée est, à la fin de l'année, le choix d'un président de l'UE qui interviendra sous présidence française. Il y a toute chance que ce soit Tony Blair, vœux de Nicolas Sarkozy et de plusieurs autres dirigeants de l'UE, et surtout de Washington. Puis, le 1^{er} janvier le traité européen entrera en vigueur. Le

plus spectaculaire sera la transformation des bureaux de l'Union en véritables ambassades dont les agents bénéficieront (grâce à la personnalité juridique) d'immunités et privilèges diplomatiques. Ensuite, viendront de nouveaux élargissements : la Croatie, la Turquie, l'Ukraine...

L'AF 2000 – Pouvez-vous nous parler de votre résistance sou-

voyante animée au sein de l'hémicycle européen ? Vos actions semblent agacer beaucoup vos adversaires.
P.-M. C. – Il est exact que nous nous sommes beaucoup agités dans l'hémicycle européen ces derniers mois, notamment pour rappeler le résultat du référendum : car c'est un véritable déni de démocratie qui s'opère sous nos yeux, en permanence. Nous avons été sanctionnés pour cela par le président du Parlement, M.Pötering ! Mais cette opposition n'a guère de portée au regard de l'action essentielle, qui est d'informer les Français sur l'énorme enjeu que représente la construction d'un super-État européen et la sensibilisation d'une presse qui prend prétexte de ce que les questions européennes sont trop techniques et n'intéressent pas les Français pour n'en pas parler ou presque, et raconter sur le sujet pas mal de bêtises, le plus souvent pour minimiser l'immense portée du traité. Même dans L'AF, il est arrivé que le débat ne soit pas, à mon avis, toujours présenté de façon claire. Espérons qu'une information plus continue sera donnée à vos lecteurs, en partenariat, par exemple, avec mon journal parlementaire, L'Indépendance, qui se veut une source pour les souverainistes de tous les horizons...

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE LAFARGE



10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 • Fax : 01 40 26 31 63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Philippe Champion
- Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
- Politique : Pierre Lafarge, chef de rubrique, Georges Ferrière.
- Politique étrangère : Pascal Nari, Sébastien de Kerro.
- Économie : Henri Letigre.
- Enseignement, famille, société : Michel Fromentoux, chef de rubrique, Aristide Leucate, Guillaume Chatizel.
- Médecine : Jean-Pierre Dickès.
- Livres : Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico, François Roberday.
- Culture : Renaud Dourges, Monique Beaumont, Alain Waelkens.
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin.
- Histoire : Francis Venant, chef de rubrique, René Pillorget.
- Art de vivre : Pierre Chaumeil.
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger.
- Médias : Denis About, Amaud Naudin.
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

CHARTRE EUROPÉENNE

Mauvaises lois mauvaises mœurs

Le temps n'est plus où les évêques portaient, mitre en tête et brandissant la Croix, à la rencontre de l'envahisseur barbare, le dissuadant ainsi de répandre ses méfaits. Collégialité oblige, aujourd'hui rares sont ceux qui osent prendre une initiative hardie pour la défense de la cité... Raison de plus de saluer la déclaration de M^{gr} Rey, évêque de Fréjus-Toulon, exprimant ce 4 février de graves réserves au sujet du traité de Lisbonne dont députés et sénateurs s'apprêtaient alors à autoriser la ratification par la France.

Le prélat s'attaque clairement aux « **problèmes éthiques soulevés par la Charte européenne des droits fondamentaux** » signalant que ce “mini-traité” accorde à ces “droits” « **une valeur juridique contraignante pour les États signataires** ». Il ne suffit donc plus de rappeler de grands principes de morale ; il faut viser le mal à sa source,

qui est politique : « **Cette charte représente sur plusieurs points une rupture intellectuelle et morale avec les autres grandes formulations juridiques internationales, en présentant une vision relativiste et évolutive des droits de l'homme, qui met en cause les principes du droit naturel.** »

La famille bafouée

Certes, l'individualisme inspirant déjà les grands textes onusiens ne nous dit rien qui vaille, mais force est de reconnaître avec M^{gr} Rey que la Charte de “l'Europe” vise à faire entrer subrepticement dans la législation des États membres un véritable renversement des mœurs. Ainsi la famille est-elle dissociée de la notion de mariage entre un homme et une femme, et ne constitue-t-elle plus « **le socle**

anthropologique de la société », tandis que le principe de non discrimination pour orientation sexuelle ouvre la porte de la jurisprudence à la reconnaissance de tous les types de mariages, et cela même en matière d'adoption : « **Progressivement, poursuit M^{gr} Rey, le droit à l'enfant prévaut sur le droit de l'enfant, en particulier celui d'avoir un père et une mère.** »

La protection de l'enfant à naître est aussi considérablement remise en cause, constate l'évêque de Fréjus : « **L'embryon humain, notamment in vitro, ne bénéficie plus d'une protection pénale** » et la Charte, qui interdit le clonage à but reproductif, ne mentionne jamais le clonage embryonnaire à des fins thérapeutiques. Les manipulations risquent donc de ne plus être encadrées sur le plan juridique.

Il n'est pas jusqu'à l'interdiction d'infliger la mort intention-

nellement qui n'ait disparu de la Charte, laquelle ouvre ainsi la voie à la dépénalisation de l'euthanasie.

Ne plus négliger le politique

Cette forte voix épiscopale qui se fait entendre au moment même où nos hommes politiques vendent la France est un événement que les médias ont, bien sûr, occulté. Nous ne saurions trop y faire écho, car, comme l'a dit le pape Benoît XVI lui-même, « **l'Église veut servir la formation des consciences dans le domaine politique** ». On a trop longtemps vu les catholiques déplorer la décadence des mœurs sans oser dénoncer les hommes politiques qui préparent les lois facilitant cette décadence. Il est temps d'agir là où il le faut.

MICHEL FROMENTOUX

Municipales : Babel est de retour

Babel est de retour. L'Union européenne a fondé un prix Mies Van der Rohe. Qui fut Mies Van der Rohe (1886-1969) ? Un architecte issu du Bauhaus. Qu'était le Bauhaus ? Un groupe de socialistes allemands fréné-

tation divine qui est honnie mais la décoration.

Le Bauhaus rejoint ainsi Le Corbusier (« **Une seule maison pour tous pays, pour tous climats** »). La même tour à New York, à Hong-Kong, à Sidney, pour

lanoë Premier ministre en Espagne et Zapatero maire de Paris. Quant à Sarkozy, nous savons depuis le 20 novembre 2007 qu'il a un ennemi juré, les centres-villes historiques * : « **Je ne peux plus rien faire dans les centre-villes** [...]

une déchristianisation par la hauteur. La foi est ainsi mise en concurrence, pratique courante du libéralisme économique.

Mitterrand et Chirac étaient tout autant snobs, mais calculaient ce qu'un engagement moderniste pourrait leur rapporter devant les faiseurs d'opinion. J'ai bien peur que M. Sarkozy croie en son discours. À ceux qui se demandent ce que signifie "civilisation" pour lui, la réponse est simple : des tours. Les villes d'Europe doivent s'aligner sur les canons "esthétiques" de la capitale du mondialisme : New York.

Jadis, la vision lointaine d'un clocher rassérénait le pèlerin et le faisait marcher plus vite. Demain, les tours des capitales européennes appelleront ce qui reste des classes moyennes à acheter des actions, à participer à leur propre aliénation. Jadis, d'un clocher qui servait de tour de guet, on voyait arriver les envahisseurs. Aujourd'hui, les envahisseurs sont dans les tours.

Voilà qui éclaire le sens et l'enjeu des élections municipales à Paris, à savoir qui fera le mieux passer l'érection de tours dans la Ville-Éteinte. Le reste, la pollution, la circulation, le logement, etc., n'est qu'anecdote.

ALAIN PAUCARD

Écrivain. Dernier ouvrage paru : La France de Michel Audiard (Xénia éditeur)

* **Un centre-ville historique classique, traditionnel révèle par sa classification même que l'histoire est proscrite au-delà.**



ne pas dépayser le représentant du commerce mondial, qu'il se sente chez lui partout.

L'Union européenne veut des tours. Elle se prononce pour le clonage esthétique comme elle s'est déjà prononcée pour le clonage politique. Le modèle du dirigeant européen, c'est Blair ; les clones interchangeables : Sarkozy, Zapatero, Merkel, Prodi, etc. On pourrait, sans problèmes, mettre De-

Eh bien, je ne suis pas d'accord avec ce choix-là, je dis qu'il est temps de les changer » (devant les maires de France).

Pompidou, sans doute le dernier président français, aimait les tours de la Défense par snobisme, pour ne pas passer pour un plouc. À l'époque la fonction des tours, sièges du pouvoir financier, n'est encore que de dépasser les clochers des églises, d'entreprendre

Les villes d'Europe doivent s'aligner sur les canons "esthétiques" du mondialisme.

tiques, sectaires, se nourrissant de riz à l'ail. Tout en se réclamant de la beauté, leur manifeste déclare : « **La première manière [de travailler] est romantique [classique, Alain Paucard], celle du travail inspiré par le sentiment [quelle horreur, c'est affreux ! Alain Paucard]. L'autre se développe à partir de la vie actuelle et le résultat en est une forme valable pour l'ensemble des hommes, un objet utile qui se réfère à l'usager.** » On a compris. La beauté conviée par la porte est rejetée par les fenêtres.

Tom Wolfe (*Le Bûcher des vanités*), auteur d'un *Il court, il court le Bauhaus*, professe que l'invasion des tours de verre aux États-Unis, qui commença par le Seagram Building de Mies Van der Rohe sur la 5^e Avenue, est une invasion allemande. J'ajoute, dans mes *Criminels du béton*, que c'est une invasion puritaine, par le refus de l'ornement. Les architectes tenant du mur-rideau en verre sont les descendants des parpaillots destructeurs de statues... Ce n'est plus seulement la représen-

MARIANNE VEILLE

Le journal au nom d'une certaine catin leucorrhéique nous avait habitué à mieux... La dernière livraison comporte un bien étrange manifeste appelant à « **la vigilance républicaine** ». Dans ledit "manifeste" où sont barbouillés des lieux communs sur « **la république en danger** » ou (sans rire) la critique de « **toute dérive vers une forme de pouvoir personnel confinant à la monarchie élec-**

tive » (cela s'appelle le césarisme, mais bon, ne chipotons pas sur les mots).

On pardonnerait aux pitres qui ont apposé leurs glyphes approximatifs en bas de ce torchon tels que l'égérie au sourire mitterrandien ou le noceur des sodomites de Bègles dont l'inculture crasse n'est plus à démontrer, mais qu'en est-il du Béarnais, le fier biographe d'Henri IV ? Quid de l'altier Vil-

lepin, admirateur de l'Empereur ? Force est de constater qu'ils disposent de certaines connaissances historiques, ce qui les différencie un tant soit peu des ânes cités ci-dessus... Oublié De Gaulle, balayé Mitterrand, liquidée la monarchie capétienne ! Triste amnésie provoquée par l'idéologie putride de la gueuse.

On ressort Marianne aux seins flaps du placard des ob-

jets morts de l'histoire, on tente de lui faire danser une sorte de pseudo bourrée de la liberté, mais sa jupe retroussée laissant exhaler des odeurs putrides ne fait plus fantasmer personne sinon les tristes pantins qui annoncent depuis 200 ans la même chose. Marianne à la fourrière, Sarko et les républicains dans la rivière !

ROMAIN VINDEK

ARNAUD NAUDIN

(1) *Hélène Constanty et Pierre-Yves Lautrou : 9-2, le clan du président. Fayard.*

TRAITÉ DE LISBONNE

Monseigneur le duc de Vendôme, fils du comte de Paris, s'est prononcé dans une tribune récente contre le projet de traité "simplifié" malheureusement adopté par les parlementaires français. Le Prince y fait notamment remarquer : « **On nous présente un projet politique qui se résume à de l'ingénierie administrative. Même si les références à l'hymne et au drapeau européen ont été gommées dans cette nouvelle ver-**

sion, et bien que que le mot n'y figure plus, il s'agit pourtant d'une constitution, qui s'appliquera au peuple français sans qu'on l'ait consulté – comme souvent, s'agissant de l'Europe. » Des paroles à méditer.

OUVERTURE

Le socialiste Claude Allègre est annoncé par le JDD à la tête d'un ministère regroupant l'Industrie, la Recherche et l'Enseignement lors du remaniement qui devrait suivre les élections mu-

nicipales. L'ancien député européen fabiusien François Zimeray vient pour sa part d'être nommé ambassadeur pour les droits de l'homme auprès de Rama Yade.

NEUILLY

Dans l'affaire de Neuilly, les Sarkozy père et fils semblent bien avoir été bernés par Arnaud Teullé qui pensait profiter de la chute de David Martinon par lui organisée. Mauvais calcul puisqu'il a été contraint de constituer une liste dissidente pour pouvoir être candidat.

CHÈRE LA COUPE

Le secrétaire d'État à l'Outre-mer, Christian Estrosi, candidat à la mairie de Nice, est au centre d'une tourmente suite aux 138 000 euros déboursés par son cabinet pour l'envoyer aux États-Unis. Il avait en effet décalé son voyage de quelques heures, renonçant à prendre un vol commercial et faisant louer un jet privé pour avoir le temps d'aller boire une coupe de champagne à l'Élysée !

PIERRE LAFARGE

La vie politique des Hauts-de-Seine, farce ou tragédie ?

« **Neuilly n'aime pas les parachutés, l'histoire l'a montré. Et si un Neuilléen ou une Neuilléenne de souche était venu bousculer les schémas des états-majors parisiens ? Cela ne vous rappelle rien ? Sarkozy victime du syndrome Sarkozy vingt-cinq ans après, cela aurait eu du chien.** »

Revenant sur l'éviction de Charles Pasqua pour devenir maire de Neuilly en 1983, éviction à laquelle Nicolas Sarkozy a grandement participé, Hélène Constanty et Pierre-Yves Lautrou nous dressent un panorama peu élogieux de la vie politique des Hauts-de-Seine (1), et ce dès la création du département.

Un portrait à charge des mœurs particulières des époux Balkany à Levallois, du couple Aeschlimann à Asnières, de l'opposition pathétique entre le père et la fille Ceccaldi-Raynaud à Puteaux, sans omettre Charles Pasqua ou André Santini, ainsi que Patrick Devedjian. Une plongée au cœur d'un système où les intérêts particuliers priment sur l'intérêt général, où les logiques "claniques" charpentent la vie politique par-delà le clivage droite-gauche. Une lecture salutaire contre toute velléité d'espérance dans une bonne république débarrassée des affres de la corruption et du népotisme, contre toute illusion quant à la rupture sarkozyste, à l'heure où le chef de l'État semble bien plus préoccupé par le devenir de son "fief" électoral que de l'avenir de la France...

ARNAUD NAUDIN

(1) *Hélène Constanty et Pierre-Yves Lautrou : 9-2, le clan du président. Fayard.*

Pensez à la souscription !

Pour faire des progrès, nous avons besoin de votre aide. Merci d'avance !

Prière d'adresser vos dons à **M^{me} Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.**

SERBIE

À la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance de la province serbe du Kosovo, quelques pays européens se sont opposés à la reconnaissance abusive des pays occidentaux, redoutant que le précédent ne s'exporte... chez eux : les irrédentistes catalans, basques et galiciens, les 800 000 Roumains d'origine hongroise, la République turque de Chypre-Nord pourraient tirer argument de la reconnaissance quasi unanime du coup de Pristina pour faire avancer leurs revendications. Les États-Unis ont été les premiers à reconnaître officiellement la souveraineté du Kosovo. La Turquie et l'Afghanistan (ne riez pas !) ont fait de même. Puis, au mépris d'une amitié séculaire entre la France et la Serbie, vint le tour de Sarkozy. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont promis de la reconnaître rapidement. Suivront l'Italie, la Belgique, la Suède, la Bulgarie, la Finlande, l'Irlande, l'Autriche, la Slovaquie, la Pologne, la République tchèque, le Danemark, le Luxembourg, la Hongrie, le Portugal, les Pays-Bas, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie et Malte. Des manifestations du peuple serbe ont eu lieu en Serbie et dans la diaspora, comme à Paris dimanche dernier, pour exprimer l'opposition à cette énième injustice qui lui est faite. Des explosions ont déjà retenti contre des véhicules de l'ONU et de l'OSCE. Belgrade rappelle un à un ses ambassadeurs.

OXYMORON

« Les Kosovars sont désormais indépendants » a déclaré G.W. Bush. Est-ce seulement possible lorsque l'on vit sous la coupe de l'étranger, et l'on dépend de ses aumônes et du fruit de mille trafics mafieux ?

DIPLOMATIE
EUROPENNE

Lors de la rencontre de la diplomatie "européenne", l'élaboration d'une déclaration commune sur la question du Kosovo relevait de l'orfèvrerie. Le document qui devait être un texte de compromis ne manque pas de piquant : « les conflits, le nettoyage ethnique et les catastrophes humanitaires » faiblement imputés à la Serbie « permettent de déroger au principe de droit international de l'intégrité territoriale des nations ». Le Kosovo constituerait un « cas sui generis » qui « ne remet pas en cause » ce principe et « ne peut donc pas constituer un précédent pour d'autres mouvements séparatistes dans le monde ». C'est pour cela que dès l'annonce de Pristina, les irrédentistes du monde entier ont sabré le champagne. Le Kosovo s'est engagé à « respecter les principes de démocratie et d'égalité entre tous ses citoyens, [ainsi qu'à] protéger les Serbes et autres minorités ». Comme les 200 000 réfugiés serbes, ashkalis et gorans qui ont quitté la province dès la fin de l'agression américaine en 1999 et, depuis, à chaque flambée de violence, mais aussi en raison des incendies, des enlèvements, des viols, des disparitions et des assassinats.

S. DE K.

Contrairement à pas mal d'idées reçues, le domaine germanique reste une valeur sûre de l'édition française. Après une *Histoire de la*

Dans le "cheminement chaotique" de l'histoire de l'Allemagne, se manifeste une obsédante quête des origines qui, après Fichte, concourra à la conceptualisation du pangermanisme et de ses dérivés.

Prusse publiée récemment par Jean-Paul Bled chez Fayard, voici une Histoire de l'Allemagne due à un universitaire suisse. Le titre de l'ouvrage, *Mille ans d'Allemagne, histoire et géopolitique du monde germanique*, dit assez l'ambition de l'auteur, Ernest Weibel, professeur émérite à l'université de Neuchâtel.

En un peu plus de 660 pages est retracée l'histoire du peuple allemand du Moyen Âge à nos jours, en y associant logiquement les populations slaves, baltiques et romanes (italiennes et françaises) qui, à une époque donnée, ont partagé un destin commun, soit par affinités culturelles ou religieuses, soit par

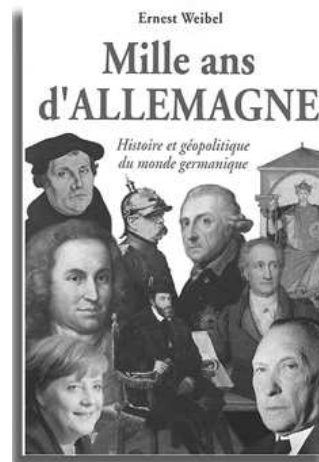
le jeu d'alliances politiques ou dynastiques. À moins que ce ne soit par la contrainte. C'est pourquoi la notion de géopolitique est essentielle.

Comme le relève Ernest Weibel dans son introduction, « la France et l'Allemagne viennent du fond des âges ; toutefois le cheminement de cette dernière est plus tortueux que celui de l'hexagone. Tout n'y est pas rond et carré ». Curieuse métaphore peut-être inspirée par le classicisme français, par opposition à l'esprit germanique oscillant entre autorité et désordre, ou conjuguant les deux. Si cette thématique, familière aux maurrassiens et bainvilliens, ne constitue pas le fil conducteur de l'ouvrage, l'auteur rappelle en préambule que l'Empire carolingien marque « l'apparition d'une société militaire qui s'oppose aux idéaux civils de l'Empire romain ». De fait, « les Francs sont avant tout des guerriers ; ils introduisent dans les institutions des principes de droit germanique, fort différents du droit romain ».

L'empire
et le chaos

Tout semble donc écrit dès l'origine. Selon la plupart des historiens (il y a débat outre-Rhin sur ce point), la naissance de l'Allemagne, alors la Germanie ou Francie orientale, date du

traité de Verdun partageant en 843 l'empire d'Occident. Cependant, l'ambition impériale ne tardera pas à réapparaître, avec le rattachement à la Germanie de la Lotharingie, du royaume d'Italie puis du royaume de Bourgogne-Provence. Cet imperium, prétention à la suprématie universelle faisant de l'empereur



l'égal et parfois le rival du pape, se heurtera par la suite à la résistance opiniâtre de la monarchie capétienne, le roi de France étant « empereur en son royaume ».

Au XVII^e siècle, le royaume des lys atteindra même pour la première fois la ligne du Rhin. Avec les traités de Westphalie, reconnaît Ernest Weibel, « la France réussit un coup de maître » ; Louis XIV « ruine le Saint Empire et en réduit pra-

tiquement à néant l'autorité élective impériale ».

Au reste, l'Allemagne n'aura jamais connu de frontières naturelles. Quelle cohérence historiciste entre l'empire des Hohensaufen s'étendant de la mer du Nord à la Sicile et la Confédération germanique, entre le III^e Reich et la République fédérale ? Si « tout n'est pas rond et carré » dans ce cheminement chaotique, en revanche se manifeste de manière récurrente une obsédante quête des origines qui, après Fichte, concourra à la conceptualisation du pangermanisme et de ses dérivés.

Synthèse accessible à un large public, l'ouvrage d'Ernest Weibel ressortit à l'histoire événementielle. Pour autant, il n'est pas neutre, comme en témoignent la sympathie de l'auteur pour la « révolution culturelle » luthérienne et l'esprit des Lumières, ou encore son inclination pour l'Allemagne d'Angela Merkel, qui s'inspirerait de la « tradition universaliste du Saint Empire » en proposant la « construction d'une Europe confédérale ou fédéraliste ». Donc, à consulter avec les précautions d'usage.

GUY C. MENUISIER

* Ernest Weibel : *Mille ans d'Allemagne, histoire et géopolitique du monde germanique*, Ellipses, 668 p. avec des tableaux généalogiques et des cartes. 35 euros.

Pour des droits de douane déductibles

Sous le titre volontairement allusif à une maladie et à un remède, le livre *La Mondialisation guérie, Découverte d'un vaccin douanier* du professeur Jean-Claude Martinez, député français au Parlement européen, répond à une réflexion en vue de

Un moyen de combattre les méfaits du libre échange sauvage et de la mondialisation ravageuse du tissu industriel français

résoudre les problèmes entraînés par le libre-échange sans limite que prônent les instances européennes et par la mondialisation.

Ces problèmes (délocalisations, désindustrialisation, dumping des pays exportateurs à coûts réduits) et la difficulté d'ériger des barrières douanières sous peine de rétorsion et auxquelles Bruxelles ne songe évidemment pas, l'auteur propose d'y remédier par la mise en application d'une technique douanière originale : les droits de douane déductibles.

Ce système permettrait de concilier les nécessités du libre commerce international avec celles de la protection des agricultures, industries, emplois et équilibres sociaux des pays.

Contrairement aux droits de douane traditionnels, ceux-ci seraient remboursables, sous forme d'un crédit douanier offert à l'entreprise exportatrice qui les a supportés. Modulable, ce crédit est également négociable en bourse (par exemple pour être utilisé par un importateur du pays dont l'entreprise exportatrice y a donné lieu), et bonifiable au profit des pays exportateurs moins développés. Ce crédit est alors affecté d'un coefficient.

Offert par le pays importateur à l'exportateur, celui-ci le récupérant par déduction sur ses achats dans le pays importateur, ce crédit douanier est en somme un "bon d'achat" à utiliser chez l'importateur, ou une TVA douanière supportée en amont par l'exportateur et déductible, en aval, de ses achats chez l'importateur. Si elle ne veut rien acheter chez l'importateur, l'entreprise exportatrice, peut vendre son crédit douanier en Bourse, sur un marché des crédits douaniers, comme s'est créé un marché des quotas de pollution.

L'intérêt de cette nouvelle technique douanière est d'agir comme un mécanisme de dissuasion du dumping social, fiscal et environnemental des pays asiatiques, au lieu de les frapper d'un classique droit de douane, tout en étant, ce qui est nouveau, un mécanisme automatique de dissuasion du protectionnisme des pays du Nord.

Se libérer
de l'OMC

Cette nouvelle technique douanière permet aussi de sortir de l'aberration des sanctions de l'OMC, laquelle, pour résoudre un conflit commercial, autorise l'État requérant auquel elle a donné raison à mettre, à titre de sanction rétorsion, un supplément de barrières douanières à l'encontre des produits du pays sanctionné. C'est-à-dire qu'à l'OMC, pour punir de la violation d'une entrave au libre commerce, on autorise l'État à mettre à son tour un supplément d'entraves douanières au libre commerce. Avec la nouvelle technique, c'est l'inverse. L'État condamné doit offrir un supplément de crédit douanier. C'est-à-dire un supplément de pouvoir d'achat en faveur de l'État requérant, et donc un sup-

plément de moyens pour le commerce. Il s'agit ainsi d'un mécanisme keynésien multiplicateur de commerce international.

Si elle était décidée par la Commission européenne, qui en a le pouvoir, cette technique pourrait se diffuser par la clause de la nation la plus favorisée, inscrite dans tous les accords commerciaux, s'étendant mécaniquement à l'ensemble des pays par un seul accord commercial bilatéral de l'Union européenne.

Très convaincant, l'ouvrage du professeur Martinez ne peut que susciter l'intérêt des économistes attachés à combattre les méfaits du libre échange sauvage et de la mondialisation ravageuse du tissu industriel français.

ANDRÉ PERTUZIO

**NOTRE JOURNAL
VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre
de vivre,
abonnez-vous,
faites des abonnés !**
Bulletin d'abonnement
en page 14

L'Amérique désemparée

Pour la première fois depuis une trentaine d'années, la droite religieuse est absente de la course à la Maison Blanche. Un événement. Pis : un

La prétendue droite trahit la base pour mieux engranger la masse des transfuges. Manœuvre classique des illusionnistes.

séisme politique. Un séisme aux conséquences désastreuses puisque cette défection pourrait fort bien permettre à un démocrate de succéder à George Bush. Et un démocrate de la pire espèce. Dans l'exaltation d'un gauchisme subversif, Barack Obama et Hillary Clinton sont interchangeables. Avec eux, on verrait le triomphe méprisant de l'hédonisme, de l'étatisme et du globalisme – ces mots en "isme" qui accablent l'Amérique. Pendant près de trente ans, la droite religieuse dressa un barrage efficace contre cette menace. Depuis l'élection de Ronald Reagan en 1980, elle sut imposer son propre programme à tous les candidats du Parti républicain. Bush (père) en 1988 et 1992, Bob Dole en 1996, Bush (fils) en 2000 et 2004 partagèrent avec plus ou moins de fougue les positions d'un conservatisme sourcilieux, ancré dans la fameuse "ceinture de la Bible". Une ceinture ayant la forme d'un immense croissant qui part de la Virginie pour aboutir au Texas en passant par tous les fiefs de l'ancienne Confédération. C'est le Sud profond.

Un Sud qui ne plaisante pas avec la lutte contre l'avortement, les cellules souches embryonnaires, les prétentions homosexuelles, la rapacité du fisc, la défense du fédéralisme, la liberté de l'éducation et le verrouillage des frontières. Un vrai programme de droite nationale. Dans ce grand midi, on y appartient par filiation, comme on y est protestant par habitude et républicain par nécessité. Une triple fidélité qui constitue un vivier électoral de plus de vingt millions de personnes. Sans elles, ni Reagan ni aucun des deux Bush ne serait entré à la Maison Blanche. Sans elles, les démocrates n'auraient jamais perdu le contrôle du Congrès pendant près d'une quinzaine d'années. Dès sa première campagne victorieuse, Reagan transforma une constellation de droites en coalition conquérante où s'imposaient la hantise du fisc, la haine du fonctionnarisme, la passion du social et le souci des valeurs. En 2008, il en reste des lambeaux. Reagan est mort, son legs dispersé, sa mystique détruite. Vingt millions d'Américains sont orphelins. Des orphelins déçus, frustrés, désemparés.

Une droite consternante

Pourquoi ? Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi ce gaspillage de puissance, d'énergie, de loyauté ? Deux raisons essentielles. La première concerne directement la brochette de coureurs de fond plongés dans la fureur des primaires républicaines. Aucun ténor n'avait l'étoffe d'un candidat pouvant séduire la droite

religieuse. L'ex-maire de New York, Rudolph Giuliani, est un libéral masqué, l'ex-gouverneur Mitt Romney, un opportuniste mormon, l'ex-gouverneur Mike Huckabee, un faux conservateur, et l'actuel sénateur John McCain, un arriviste forcené. Voilà le tableau des prétendants à la magistrature suprême poussés sur le devant de la scène par l'un des deux



John McCain
« Un arriviste forcené »

grands partis de la première puissance mondiale. Un parti qui est censé véhiculer des idées nationales. Consternant.

L'autre raison de cette impasse relève du sombre calcul politicien. Nos quatre enragés furent, comme tant d'autres, électrisés par le Noir Barack Obama et l'ex-First Lady Hillary Clinton. Deux personnages campés dans les extrêmes, donc explosifs. Combien d'Américains, sans même lire leur programme, ne vo-

teront pas pour eux ? Question à dix millions de dollars.

D'avantage qu'une question : une énigme. Car, même avec leurs interrogatoires qui peuvent être parfois vicieux, les instituts de sondage se montrent incapables de déceler dans le repli des consciences la part imputrescible du racisme latent et de l'antiféminisme viscéral. C'est cette part mystérieuse et cruciale qui s'exprimera en toute liberté dans le secret de l'isoloir le 4 novembre prochain. Et cette part précieuse, inespérée, presque miraculeuse, nos quatre enragés républicains la souhaitent la plus large possible. Pour la recueillir et gagner. Mais pour recueillir ces voix de démocrates acculés à un vote rejet, il fallait se plier à une condition. Une seule, mais vitale : batailler au centre de l'échiquier idéologique. Puisque l'apport décisif de suffrages viendra de la gauche, il devenait urgent d'abandonner tout droitisme afin de nager dans les eaux d'un libéralisme de bon aloi. On trahit la base pour mieux engranger la masse des transfuges. Manœuvre classique des illusionnistes. Maintenant, ils ne sont plus quatre. Il n'en reste qu'un : John McCain. Il a de réelles chances de monter cet été sur le podium de la convention du Parti républicain. Mais son arrivisme est tellement imbibé de démagogie, qu'on a de la peine à savoir ses positions exactes sur l'avortement, l'homosexualité, l'immigration et le globalisme. C'est un homme insaisissable. Pour la droite religieuse. Et peut-être pour toute l'Amérique.

PHILIPPE MAINE
Notre correspondant
aux États-Unis

Islamisation rampante en Turquie

La Turquie, on le sait, est un pays musulman. Mais une laïcité très sévère y est ins-

Un des arguments majeurs du pouvoir islamiste "modéré" d'Ankara en faveur du voile : "l'exigence européenne" (sic) de faire respecter les libertés individuelles !

critée dans la constitution depuis l'avènement de la république et l'abolition du califat. La Turquie voudrait entrer dans l'Union européenne; le processus de son adhésion est bien avancé.

Depuis la prise du pouvoir par les islamistes "modérés" de MM. Erdogan et Gül, ouvertement soutenus par Washington et certains "grands intérêts", la laïcité, ou plus exactement les institutions strictement sécularisées du pays, y

sont régulièrement et insidieusement bafouées.

Nous avons écrit et dénoncé ici même après la victoire de l'A.K.P. aux dernières élections législatives en Turquie, le danger de l'islamisation rampante de la société turque. Elle ne nous aurait pas concerné si la Turquie n'allait pas entrer dans L'Europe, bien que ce pays fût asiatique et que les peuples européens y soient fermement opposés. Elle n'aurait pas été inquiétante si de fortes minorités turques, parfois bien encadrées, ne résidaient en Europe.

Le dernier épisode de cette islamisation rampante est la nouvelle loi votée par le parlement turc ouvrant la porte des universités au voile islamique. Loi votée malgré d'imposantes manifestations populaires, des réserves exprimées par l'armée et l'opposition des recteurs de l'ensemble des universités turques.

Un des arguments majeurs du pouvoir islamiste "modéré" d'Ankara en faveur de cette loi qui sup-

primera un des symboles forts du kémalisme : "l'exigence européenne" (sic) de faire respecter les libertés individuelles ! Le gouvernement turc ne met pas autant d'énergie à faire voter les réformes libérales demandées par l'Europe, à commencer par la répression des "crimes d'honneur", courants dans certains milieux traditionalistes, et tolérés par les tribunaux, ou l'instauration d'une véritable liberté de presse et de pratique religieuse dans le pays.

Étrange discours

Étrange discours en effet, pour justifier la libération du port de voile : le ministre des Affaires étrangères, Ali Babacan, invoque la nécessité de « s'aligner sur les standards démocratiques de l'Union européenne ». On croit rêver.

Certes, les formations laïques vont porter l'affaire devant la Cour constitutionnelle et demander l'annulation de cette loi. Des manifestations populaires vont sans doute avoir lieu pour dénoncer

cette disposition contraire aux principes du kémalisme. L'armée va, peut-être, protester. Mais face au soutien de Washington et la complicité des milieux dominants en Europe, les chances du camp laïc ne sont pas grandes.

L'étape suivante sera l'apparition des commandos islamistes devant les universités, apparemment pour "protéger" les étudiantes voilées, mais en fait pour insulter et terroriser les autres pour les forcer à porter le voile. Les Égyptiens, les Iraniens, les Marocains... savent quelque chose de ce danger.

Une nouvelle loi serait déjà en préparation autorisant le port du voile dans les administrations publiques. Sans doute pour « respecter les standards européens ». Et d'autres dispositions vont suivre si on ne réagit pas.

On attend le début de commencement du moindre signe de protestation ou même d'émotion dans les milieux droits- de-l'hommes français et européens.

PASCAL NARI

HAUTE TRAHISON

Boris Tadic, venu devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour la réunion d'urgence consacrée au Kosovo, a déclaré : « **la République de Serbie n'aura pas recours à la force** » dans ce dossier qui oppose le bloc sino-russe aux États-Unis et aux pays occidentaux. La réunion n'a abouti à aucune résolution.

PARADIS FISCAL

La Suisse, Monaco, San Marin, Andorre, le Liechtenstein, Chypre, Gibraltar, Guernesey, Jersey, et le Luxembourg sont sous la pression de l'UE quant à leur situation de paradis fiscaux. Le secret bancaire n'est plus ce qu'il était. Le Kosovo, nouveau venu dans ce club très particulier, viendra, soyons en sûrs, desserrer cette étreinte.

ÉGYPTE-GAZA

Les forces de sécurité égyptiennes ont découvert lundi une cache contenant 100 kilos de TNT près de la frontière avec la Bande de Gaza. En conséquence, un demi-millier de Palestiniens qui étaient entrés lors de l'ouverture forcée de la frontière (voir L'AF 2000 du 7 février 2007) seront renvoyés sous peu. Les pourparlers engagés la semaine dernière entre le Hamas et les autorités du Caire n'ont pas permis de trouver un accord sur la réouverture de la frontière.

NORTHERN ROCK

Northern Rock, éteinte par la crise des subprimes, avait été renflouée de 34 milliards d'euros par la Banque d'Angleterre qui l'avait ainsi sauvée de la faillite. Les offres de deux repreneurs privés n'ont pas été jugées suffisantes. En contradiction avec la pratique et la théorie constante du libéralisme anglo-saxon et des promesses de décembre 2007, la Northern Rock vient d'être nationalisée par le gouvernement de M. Gordon Brown, toute honte bue.

ÉLECTION EN ARMÉNIE

Les Arméniens élisaient mardi leur nouveau président, tandis que la déclaration d'indépendance du Kosovo relance la tension avec l'Azerbaïdjan autour de la région disputée du Haut-Karabakh.

ÉLECTIONS AU PAKISTAN

L'opposition libérale est en tête selon les premiers résultats des élections législatives et provinciales de lundi, ce qu'admet le camp du président Pervez Musharraf, qui joue son avenir politique : si l'opposition s'unit et emporte les deux tiers des sièges de l'Assemblée nationale, il pourrait être destitué. Les États-Unis ont fait pression sur le général-président, leur allié dans leur "guerre contre le terrorisme", pour que le scrutin ait lieu de façon régulière.

S. DE K.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

L'enfant mort avant de naître n'est-il qu'un déchet organique, destiné à être jeté dans la poubelle d'un hôpital ?

C'est en fait ce que laissent entendre les arrêts récents de tribunaux, dont la Cour de cassation, qui refusaient d'incriminer d'homicide involontaire un chauffard ayant causé la mort d'un bébé in utero.

Trois arrêts de la Cour de cassation rendus ce 6 février 2008 ont - enfin ! - reconnu à des familles d'enfants morts-nés entre 1998 et 2000, le droit de faire une déclaration de naissance et de décès. Droit qui eût entraîné celui de donner un nom à l'enfant disparu, de reprendre son corps et d'organiser un enterrement décent. Droit, également, pour la mère, à un congé de maternité.

L'enfant est donc reconnu comme étant une personne et non une chose. Véritable coup de théâtre dans ce monde hédoniste qui ne reconnaît d'humanité que dans l'homme en état de jouir de la vie...

Pour un chrétien il n'y a là pas de doute : l'enfant existe comme personne dès l'instant de sa conception, puisqu'il est dès ce moment appelé par Dieu à une destinée qui le dépasse.

Même sans se référer à la foi chrétienne, on observe que de la conception à la naissance, le processus est continu, et il est bien difficile d'imaginer que la vie n'arrive qu'en cours de route.

La question de savoir à partir de quand un foetus peut être considéré comme viable n'en est pas moins complexe et variable selon les pays. Les tribunaux précédents avaient déclaré : vingt-deux semaines de grossesse et un poids de 500 grammes ! Limites tout à fait arbitraires, que la cour de Cassation a balayées par un article qui « ne subordonne pas l'établissement d'un acte d'enfant sans vie ni au poids du foetus ni à la durée de la grossesse ».

Comment désormais pourra-t-on concilier une telle affirmation avec toute une jurisprudence qui depuis plus de trente ans permet l'assassinat des enfants à naître quand ils sont considérés comme indésirables ? On ne peut en même temps être et ne pas être. Tuer ne peut pas en même temps être un assassinat et être déclaré comme une "conquête" de la femme...

Telles sont les contradictions de notre temps...

M.F.

L'école de Nicolas Sarkozy

Pour tenter de se maintenir dans les sondages, Nicolas Sarkozy en est réduit à émettre une idée nouvelle par jour. En général les plus originales se

Nicolas Sarkozy prône un retour aux fondamentaux à l'école... et propose en même temps une nouvelle mesure "gadget".

télescopent avec les plus cocasses... Ces derniers jours il s'est surpassé en ce qui concerne l'école primaire.

Certes aucun Français de bon sens ne lui reprochera de vouloir faire revenir la grammaire traditionnelle à l'école, comme il l'a souhaité se rendant ce vendredi 15 février à Périgueux sur les terres de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, en pleine campagne municipale. Les "rénovateurs" de 1995 avaient adopté, nous semble-t-il, comme devise "Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?" On avait vu apparaître dans les manuels de grammaire des "connecteurs temporels et spatiaux", des "déterminants", des "groupes nominaux".

Le président de la République veut donc que soit accentué le mouvement déjà amorcé depuis quelques mois de retour au classique trio "sujet, verbe, complément". Il veut en outre que du CP au CM2 l'on revienne aux fondamentaux : lecture, écriture, mathématiques, et que l'on remette à l'honneur la culture générale en accordant la « priorité au lan-

gage ». Il a aussi déclaré le "langage SMS" responsable de la nullité des élèves en orthographe Question "respect", il a dit, par ailleurs, souhaiter « que les élèves se lèvent quand le professeur entre dans la classe ».

M. Sarkozy avait deux jours plus tôt, lors d'un dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France, émis le vœu que « tous les enfants de CM2 se voient confier la mémoire d'un des 11 000 enfants français victimes

de CM2 on risque de développer chez celui-ci un sentiment de culpabilité qui ne favorisera pas sa compréhension du phénomène historique ». Même Simone Veil a qualifié cette idée d'« inimaginable, insoutenable et injuste » Et d'ajouter qu'« on ne peut pas infliger ça à des petits de 10 ans ».

Il n'est pas sûr que M. Sarkozy lui-même ait pensé aux réactions qu'entraînerait un tel brûlot. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, le ministère de l'Éducation aurait déjà un peu reculé et ce ne serait plus « chaque élève », mais « la classe entière » qui prendrait en charge la mémoire d'un enfant juif déporté. Il n'en reste pas moins que « gaver » les enfants de Shoah pour reprendre l'expression du philosophe Pascal Bruckner (*Le Figaro*, 15 février) n'est assurément pas le meilleur moyen de rendre ni les élèves de souche française, ni les immigrés, fiers d'appartenir à la France... Alors que les jeunes d'aujourd'hui souffrent tant du manque de repères, les culpabiliser au sujet du passé de leur pays ne contribuera guère à leur faire aimer celui-ci. D'autant que l'histoire officielle reste muette sur le fait que dans la France de Vichy les nazis n'ont pas pu effectuer autant de déportations de juifs que dans bien d'autres pays occupés...

De toute façon, faire pleurer les enfants sur les victimes de la barbarie comme si tout n'était que noir en ce bas-monde ne sera jamais aussi formateur que de leur donner d'exaltants exemples d'héroïsme et de dévouement. Leur inculquer le goût de lire de bons livres est plus que jamais nécessaire.

MICHEL FROMENTOUX



On vit quand même une drôle d'époque pour que le chef de l'État doive se déplacer en personne pour énoncer des vérités qui devraient aller d'elles-mêmes... Il est à craindre toutefois que ces propos en restent au stade de vœux pieux, car l'important serait d'abord de redéfinir les finalités de l'enseignement, lesquelles, dans ce régime fondé sur l'idéologie libertaire, insistent toujours plus sur la nécessité de fabriquer le citoyen idéal de la démocratie idéale en recourant à des méthodes "actives" et égalitaristes plutôt que sur la nécessité de lui apprendre quelque chose d'après l'expérience ancestrale...

de la Shoah ». Cette fois, un tollé général a accueilli la proposition sarkozienne. À part François Hollande, Malek Boutih et l'inénarrable Serge Klarsfeld, tous ont protesté. Même Ségolène Royal, d'abord favorable, s'est aperçue le lendemain qu'elle avait dit n'importe quoi et a parlé de « l'étonnante légèreté du chef de l'État ».

Leçons de culpabilisation

Le secrétaire général du SNUIPP-FSU a estimé qu'« en liant artificiellement un enfant victime du nazisme à un élève

SUR LE CHEMIN DE LA FOURBERIE

J'ai bien cru dernièrement que ma colonne vertébrale, pour un nouvel accès de scoliose agrémentée d'arthrose, allait me contraindre à un se-

Les paysages multiples et changeants parcourus par le voyageur ou le promeneur se prêtent à une certaine poésie de l'imprévu

cond séjour d'hôpital ou en une ville voisine. Ce genre d'expérience réserve parfois des surprises singulières et humoristiques un peu grimaçantes ; admis dans une chambre à deux lits, il m'arriva de voisiner, à deux reprises, avec des clients en proie à une cirrhose du foie. Ce qui leur valait les visites et sévères exhortations d'émissaires du personnel. Une toute char-

mante porteuse de bons conseils leur affirmait, avec une vigueur dialectique très sensible : « Si vous continuez à boire, vous allez crever ! » J'ignore si cette admonestation eut son effet ; mais je dois dire qu'il en résulta une impression fâcheuse et durable de mélancolie. Et, décidé à changer le décor de mes pensées, je m'efforçai de retrouver dans mes rêveries anciennes ou récentes quelques-unes des fariboles, fantaisies et humeurs farfelues dont j'aime à bercer mes méditations.

Ainsi j'éprouvai un vif désir de parcourir, au moins en une excursion imaginaire les parages de "La Fourberie". C'est une route fort agréable, riche en perspectives variées sur les bocages et sur les baies et golfes de notre paysage coutumier. Et sans doute le nom même de "La Fourberie" a-t-il l'avantage d'évoquer une escroquerie, un mensonge éhonté ou quelque autre occasion de retrouver la malignité humaine. J'avais le choix

des interprétations : peut-être s'agissait-il à l'origine d'une maison, d'un terrain, d'une ferme, qui en un temps lointain avait scandalisé les populations rurales ambiantes par le prix demandé ou par les conditions suspectes de la mise en vente. Je crois être assez honnête homme, dans l'ensemble... mais qui ne trouverait l'occasion d'une joie secrète et mauvaise dans l'évocation d'une tromperie habile dans un décor de terroir ?

Il faut croire que j'exagère la malice humaine, car il me semble que dans les paroisses voisines, nul ne prononce ce nom de "La Fourberie" avec une arrière-pensée coquine. Mon ami Polydore suppose que le nom pouvait fort bien être une déformation plaisante d'un terme primitif d'une complète innocence, ou bien encore la transformation toute gratuite du nom de famille d'un ancien propriétaire. De là à composer autour de "La Fourberie" une collection complète de facéties dignes des

personnages de La Fontaine, il n'y a qu'un passage vite franchi, et il est bien certain que la prolifération de fourberies ingénieuses et multiples, avec un parfum d'ancienneté, vaut bien la morose exactitude d'une étymologie tristement savante.

Il faut croire que les paysages multiples et changeants parcourus par le voyageur ou le promeneur se prêtent à une certaine poésie de l'imprévu : je connais, à un détour de la route, la demeure d'un carrossier qui fit orner sa façade de l'aimable silhouette de quelque cabriolet ou autre voiture du temps jadis, contemporaine de Louis XV ou de Louis XVI. Je suis sûr que je ne me trompais pas en affectant "La Fourberie" d'un pouvoir magique de dépaysement, et même de plusieurs tentations bien préférables à quelque médiocre intrigue de gens de loi ou de paysans avaricieux du temps jadis....

JEAN-BAPTISTE MORVAN

La Cour des (mauvais) comptes

Très lointain démembrement de la *Curia regis*, qui regroupait un ensemble de techniciens appelés à connaître et à traiter de toutes les questions relatives au gouvernement et à l'administration du royaume, la Cour des comptes, elle-même fille de la *Curia in compotis*, chambre des comptes, souveraine par dé-

Une institution réellement républicaine au sens où elle est entièrement consacrée à la chose publique et plus particulièrement aux deniers publics.

légation royale chargée de contrôler "domaine et finances" (elle recevra son statut définitif de Philippe V le Long en 1320), sera conservée par Napoléon qui lui donnera son statut actuel par la loi du 16 septembre 1807.

CNRS en baisse

Les rapports annuels qu'elle rend sont attendus, critiqués, déséqués, mais jamais complaisants, ce qui en fait une institution réellement républicaine au sens où elle est entièrement consacrée à la chose publique et plus particulièrement aux deniers publics. Aux termes de l'article L. 111-1 du Code

des juridictions financières, « la Cour des comptes juge les comptes des comptables publics ». Elle est, pour cela, efficacement secondée par les chambres régionales des comptes qui contrôlent spécifiquement les comptes locaux.

Le dernier rapport 2008 de cette noble juridiction met en exergue, comme ses devanciers, un certain nombre de dysfonctionnements quant à l'usage (ou plutôt au mauvais usage) des fonds publics. Il est bien sûr impossible, dans le format de cette chronique, d'évoquer toutes les questions soulevées par la Cour.

On en retiendra, néanmoins, quelques-unes. Ainsi la Cour s'est-elle penchée sur « les modes de fonctionnement du CNRS sous l'angle de leur efficacité et de leur pertinence par rapport à la politique de la recherche publique ». Le constat est sans appel : le CNRS est voué à disparaître dans un environnement (autonomie croissante des universités, émergences d'agences concurrentes comme l'Agence nationale de la recherche [ANR] et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur [AERES]) auquel il refuse de s'adapter. L'institution est carrément épinglée sur son « absence de stratégie suivie dans la durée », sur son organisation sclérosée dont l'étanchéité ne permet pas une circulation souple et effi-

cace des chercheurs et des universitaires ainsi que sur les insuffisances de sa procédure comptable et budgétaire. À coup sûr, une telle saillie n'aura pas l'heur de plaire à certains dinosaures du CNRS, cette bonne planque qui les exempte de justifier de travaux réels, sérieux et originaux qu'ils seraient d'ailleurs bien en peine de défendre devant une commission d'évaluation.

Péages en hausse

Si le CNRS est riche mais gère mal, il est une autre manne, constituée par les concessionnaires de péages autoroutiers que la Cour des comptes brocarde allègrement pour dénoncer, en substance, le fait que l'usager paye beaucoup plus qu'il ne devrait. Ici, la Cour se ferait volontiers souverainiste dans la mesure où elle appelle à un contrôle plus rigoureux des tarifs autoroutiers. Bien plus, elle réclame, à bon droit, pour les autoroutes anciennes, aujourd'hui amorties, sinon une disparition, tout au moins une diminution des péages. « Quels que soient le degré d'amortissement, le trafic et l'ancienneté de concession des autoroutes, trois faiblesses principales caractérisent le dispositif de fixation des péages : une conception théorique faussement rigoureuse,

des grilles de tarifs peu cohérentes, l'opacité sur la construction des prix. » On ne saurait être plus clair et l'ouverture du capital (en 2002 puis en 2004-2005), comme la privatisation (en 2006) des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'autoroutes renforcent nettement cette impression de gabegie qui caractérise le fonctionnement actuel du réseau autoroutier français. Assurément, l'État aurait été mieux inspiré de conserver cette activité au titre d'un service public national, fut-il concédé, par voie de délégation de service public, à des opérateurs privés. Le péage autoroutier serait resté ce qu'il a toujours été intrinsèquement, une redevance pour service rendu.

Chômage stagnant

Enfin, on terminera par la gestion des personnels de l'ANPE. Ce service public de la gestion sociale du chômage, mis en place en 1967 par Jacques Chirac, alors secrétaire d'État à l'Emploi dans le gouvernement de Georges Pompidou, à défaut de le résorber ainsi que l'impliquerait sa fonction première, se porte bien lui-même puisqu'au 30 juin 2007, la Cour des comptes nous apprend que « l'effectif total rémunéré par l'ANPE atteint 30 878 personnes dont 25 173 contrats à durée indéterminée ».

L'organisme chargé de lutter contre le chômage s'accroît sans pour autant que le chômage régresse, ce qui fait au moins de lui, le premier employeur pour lui-même. Charité bien ordonnée...

Il est vrai qu'il faut du personnel pour gérer ces gadgets d'État que sont le PARE (plan d'aide au retour à l'emploi), le SMP (suivi mensuel personnalisé du demandeur d'emploi) ou le PPAE (parcours personnalisé d'accès à l'emploi). Mais ce personnel pléthorique est caractérisé par un « absentéisme élevé », et la Cour avec force euphémisme et litote de regretter que « l'accroissement quantitatif n'ait pas été l'occasion de promouvoir une gestion plus dynamique des ressources humaines ». En clair, cela signifie, hélas, ce que beaucoup de nos compatriotes pensent, sur un mode tragi-comique, de l'ANPE : Avec Nous Peu d'Embauches.

ARISTIDE LEUCATE
aleucate@yahoo.fr

PAS DE PITIÉ POUR LES LAMPISTES

Deux affaires judiciaires liées au monde des affaires et deux suspects très médiatiques : d'une part, Jérôme Kerviel, le trader de la Société Générale, d'autre part, Denis Gauthier-Sauvagnac, patron influent et président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie. L'un a fait perdre 5 milliards à sa banque mais ne s'est pas enrichi personnellement, l'autre a retiré en liquide des millions d'euros de la caisse de son syndicat. L'un a été désigné à la vindicte populaire, l'autre a bénéficié de l'attention de l'Élysée. L'un a été placé en garde-à-vue deux jours après le début de l'enquête, l'autre seulement deux mois après. L'un est en détention préventive, l'autre est toujours libre. Alors, justice à deux vitesses ?

TÉLÉ PUBLIQUE : VERS LA GRANDE BRADERIE ?

Le 13 février, 15 000 salariés de la télévision et de la radio publique étaient en grève pour protester contre la proposition du président de la République visant à supprimer les revenus de la publicité pour France Télévision. Une fois n'est pas coutume, les agents du service public audiovisuel ont sans doute eu raison de cesser le travail. En témoigne, la crise récente du modèle anglais de la BBC sans pub, obligée de licencier 15 % de ses effectifs et de privatiser plusieurs de ses sous-divisions. Mais, le véritable fond de l'affaire est peut-être que l'Élysée, d'habitude peu soucieux de s'élever contre la marchandisation à outrance, compte affaiblir la télévision publique en la privant d'une ressource importante afin de la revendre pour le franc symbolique à Lagardère ou Bolloré.

N.V.

État en dépression

« Je suis à la tête d'un État en faillite », déclarait, il y a quelques mois, François Fillon. « Je ne peux pas vider des caisses déjà vides », a surenchéri Nicolas Sarkozy plus récemment. Ce n'est pas

Sous l'ampleur des déficits publics, l'État est mis à la diète et sommé de se réformer, mais cette opération est vouée à l'échec car la vulgate libérale ne peut tenir lieu de politique.

sans un certain cynisme que les plus hautes autorités de l'État ont posé crûment devant les Français la crise des finances publiques. Mais, on ne saurait leur donner tort sur ce diagnostic. En effet, le déficit budgétaire pour l'année 2007, dévoilé fin janvier par Bercy, a atteint 38,4 milliards d'euros et il s'élevait à environ 39 milliards en 2006 et 43,5 milliards en 2005. La dette cumulée par l'État, depuis maintenant trois décennies, dépasse actuellement les 1 000 milliards d'euros. Pourtant, les solutions qu'apporte le gouvernement pour corriger cette situation,

dramatique à long terme, semblent loin d'être à la hauteur de l'enjeu.

Il est tout d'abord possible de remarquer que ceux qui crient aujourd'hui à la banqueroute sont ceux-là même qui ont largement puisé dans les caisses afin de multiplier les niches fiscales et les aides sectorielles au gré des intérêts et des amitiés politiques du moment. Ainsi, c'est entre 1993 et 1995, lorsque Nicolas Sarkozy était le secrétaire d'État au Budget du gouvernement Balladur, que la dette publique a connu sa progression la plus rapide : 121 milliards d'euros supplémentaires en deux ans. Aujourd'hui encore, il est frappant de constater que, sous la vulgate libérale – dénonçant à bon compte la gabegie légendaire de l'administration et le niveau des prélèvements obligatoires – se cache toujours la propension du chef de l'État à distribuer les milliards afin de perpétuer les pratiques clientélistes en tout genre. En témoigne l'épisode du « bouclier fiscal » – permettant aux 250 000 contribuables les plus riches de plafonner leurs impôts – qui a coûté près d'un milliard d'euros sans pour autant permettre de dynamiser les résultats de l'économie française. Dans un tout autre registre, le plan banlieue concocté pour un autre milliard par Fadela Amara vient s'ajouter à la liste déjà longue (onze

plans en vingt ans) des mesures en faveur d'une politique de la ville dont l'efficacité a été, à plusieurs reprises, contestée par la Cour des comptes.

“Gadget”

Pour contrebalancer cette véritable politique du carnet de chèques chère à tous les partis, qu'est-il proposé ? Rien ou presque. François Fillon vient de lancer le budget pluriannuel, relevant du gadget comptable, et, au mois de juillet dernier, une « révision générale des politiques publiques », qui est une démarche d'évaluation et de rationalisation de l'action des services publics, inspirée des expériences anglo-saxonnes et notamment canadiennes. Mais la France n'est pas le Canada. Une réforme qui a fonctionné pour un État fédéral, déjà très limité dans son périmètre, apparaît sous nos latitudes comme un bavardage technocratique vide de sens. En l'absence d'un véritable projet et d'une vision politique à long terme, notre État semble condamné à la lente déprime et à la gestion au jour le jour de la pénurie de moyens.

Mais, quels peuvent être ce projet et cette vision ? Il est possible de dégager, à grands traits,

trois axes de réflexions. Tout d'abord, il serait illusoire de s'en tenir à la thèse de l'État minimal, tant l'État providence est une donnée fondamentale de notre vie publique. Cependant, il n'est pas raisonnable de laisser filer les déficits sociaux – maladie, vieillesse, retraite – qui grèvent les finances publiques et rognent ainsi les marges de manœuvre du politique. Sans remettre en cause le principe de la solidarité nationale, il faut s'attacher à contenir les dérives d'un système de santé libéral par nature mais subventionné par les caisses publiques. Toutes les études le montrent, ce dispositif soigne mal mais pousse à la dépense par l'inflation de l'offre.

Deuxièmement, il convient d'évaluer le coût véritable d'une décentralisation ratée et dont l'État assure également l'équilibre en dernier ressort. À l'évidence, celle-ci a été conçue pour attribuer des postes et des budgets aux représentants locaux des grands partis nationaux, mais sûrement pas pour améliorer la gestion et l'action des services publics.

Enfin, nos dirigeants doivent s'inscrire dans le long terme et recentrer l'État sur ses missions régaliennes, chose difficile à concevoir en démocratie d'opinion.

NICOLAS VEY



Pierre Manent

L'ACTION FRANÇAISE 2000. - Pour vous, Pierre Manent, la modernité naît de l'échec politique de l'Église. Échec politique, pour une institution qui dure depuis plus de 2000 ans, ce n'est pas un peu dur ?

PIERRE MANENT - Je ne parle pas d'échec de l'Église. Je dis qu'elle est politiquement incapable. Parler d'échec supposerait que l'Église, en tant que véhicule du Salut, aurait pu être à la source d'institutions politiques dans le monde. Le problème est clairement posé par la *Cité de Dieu* de saint Augustin, pour qui la Cité céleste est une cité qui n'est pas de ce monde, mais le recoupe pourtant. En conséquence, le chrétien se retrouve doublement lié, par la Cité terrestre et la Cité de Dieu. Ma visée ici n'est pas polémique, je rappelle que le propos de l'Église, contrairement à la Loi mosaïque ou mahométane, n'est pas de gouverner ce monde-ci. L'Église propose effectivement d'entrer dans une Cité qui n'est pas de ce monde, et s'adresse à des hommes déjà enserrés dans des cités existantes. C'est là que surgit le problème théologico-politique, avec ses tentations. D'un côté, la tentation byzantine de fusion entre le pouvoir de l'empereur et celui de l'Église, de l'autre le projet moderne d'entière séparation. À chaque génération, le chrétien fait l'expérience de ce problème, et doit parvenir à un compromis, forcément bancal, entre ses deux allégeances.

GÉRARD LECLERC - J'ai l'impression de vous comprendre beaucoup mieux. J'aimerais vous poser deux questions : la première, pensez-vous que l'Église, environ jusqu'au XVI^e siècle, aurait eu une sorte de projet théocratique d'inspiration augustinienne qui aurait éclaté avec les guerres de religions ? La deuxième, sur le compromis théologico-politique : Jacques Maritain donne l'exemple, au XX^e siècle, de cette volonté de moderniser la chrétienté, et de penser les relations entre l'Église et la démocratie. Que penser de cette tentative ?

P.M. - Sur le premier point, mon expérience de lecteur de la philosophie politique, plus que de spécialiste de la période, me fait dire que les historiens en général ont tendance à exagérer l'emprise de l'Église. Je crois qu'il n'y a jamais eu de période où l'Église a régné sans partage. Le pape est beaucoup plus respecté aujourd'hui qu'à certaines époques du Moyen Âge.

Le face à face de la politique et de la religion

■ Pierre Manent, comme en réponse à l'Enquête sur la Monarchie, vient de publier une Enquête sur la démocratie qui entend penser l'approfondissement de l'expérience démocratique, à travers l'histoire et la philosophie. Penseur chrétien et libéral tempéré, attaché à la nation française, M. Manent s'est penché avec attention sur le problème des relations entre le Théologique et le Politique. Dans un pays où la laïcité s'est construite avec agressivité contre l'Église catholique, il est difficile, en tant que catholique et nationaliste français, de ne pas

se sentir pleinement concerné. Plutôt que de verser dans l'indignation morale, P. Manent choisit d'en parler d'abord politiquement.

Pour tenter de répondre au problème posé par le nouveau livre de Pierre Manent, nous accueillons Gérard Leclerc. Éditorialiste à France Catholique, journaliste à Famille Chrétienne et au bimensuel Royaliste, il est l'auteur de plusieurs essais qui témoignent de son souci permanent de comprendre en catholique engagé les évolutions de la Cité.



Gérard Leclerc

G.L. - Dans la réponse qu'il adresse au philosophe Carl Schmitt, Eric Peterson prend bien soin de séparer la décision politique de la décision religieuse. Pour des raisons théologiques qu'il m'est impossible, pour une question de temps, de développer, il défend l'idée d'autonomie de la décision religieuse. En ce sens, il me semble dangereux que le religieux soit complètement absorbé par le politique. Dans le contexte de la démocratie libérale, la parole de l'Église me semble la seule façon d'échapper au magma des opinions. Elle n'est pas seulement une opinion, il y a un magistère, qui donne son avis autorisé sur des sujets cruciaux. Si l'autorité du magistère est maintenue, nous ne sommes plus en danger d'absorption du religieux dans le magma "libéralo-démocratique".

P.M. - Je suis d'accord avec Gérard Leclerc. L'alternative n'est pas entre une Église qui règne et une pure subjectivation de la Vérité. Je suis d'ailleurs reconnaissant envers l'Église de son "intempérance" passée, parce qu'elle a affirmé dans le monde sa nature de société complète. Elle doit faire reconnaître son caractère de société complète par les autres sociétés de ce monde, ce qu'elle fait en ayant son État et un chef reconnu par les autres États. Je suis très attaché au caractère objectif, politique, institutionnel, hiérarchique de l'Église que résume l'idée d'autorité du magistère. L'Église demeure un agent moral unique dans le monde par la somme de sagesse accumulée au cours de son histoire. Si le pape a déposé la tiare, il a maintenu la fête du Christ Roi.



Charlemagne en présence d'un évêque

Le chrétien se retrouve

doublement lié par la cité terrestre et la cité de Dieu.

En tant que lecteur de cette littérature italienne qui va culminer avec Machiavel, je suis frappé par la férocité des attaques portées alors contre le christianisme et qui témoignent d'une chose : la proposition chrétienne a toujours eu contre elle les passions des hommes, les bonnes comme les mauvaises. Mon désaccord avec un certain "traditionalisme" catholique porte sur sa référence nostalgique à cette époque comme à une époque d'"ordre". Saint Thomas, pour qui j'ai la plus grande admiration, quand il se penche sur la politique, reprend des éléments d'Aristote, de Cicéron, de l'expérience romaine pour faire une sorte de "bricolage" supérieur. Parler de "bricolage" ici n'est pas une critique, car que faire d'autre à un moment où les choix politiques sont flous ? Mais du thomisme, il est impossible de faire sortir un

ordre politique univoque. Il ne faut pas avoir d'utopie, qu'elle vienne du passé ou du futur, et la tendance à idéaliser le passé comme le futur peut donner de belles images, mais tend à déformer les problèmes. Symétriquement, je suis tout aussi sceptique à l'endroit de la thèse "séculariste" qui interprète l'histoire de l'Europe moderne comme une "sortie de la religion". Nous ne cessons pas d'être "travaillés" par la proposition chrétienne.

Sur le deuxième point : Jacques Maritain, période maurrassienne ou démocrate-chrétienne, offre pour moi une illustration de ce qu'on pourrait appeler la tentation du bon chrétien. Seule l'Église, la Vérité chrétienne l'intéresse. Dans sa jeunesse, Maritain a pu être attiré par l'idée d'"ordre" telle que défendue par Maurras, parce qu'il perçoit le désordre de

la société moderne comme anti-chrétien. Pour lui alors, restauration de l'ordre et rechristianisation sont inséparables, mais il ne s'intéresse pas réellement à la politique. Devenu démocrate, il cherche toujours à déduire une politique de la proposition chrétienne, mais elle se réduit à des généralités bien intentionnées sur le "ferment évangélique". Il ne sait pas, car il ne veut pas, considérer la politique dans ses propres termes.

Le magma des opinions

A.F. - On a l'impression que pour être accepté en démocratie, la parole de l'Église se doit d'être ravalée au rang d'opinion, au même titre que n'importe quelle opinion individuelle. C'est satisfaisant pour un catholique ?

Négation de la nature

A.F. - Tocqueville estime que le mouvement démocratique tend à laisser s'étendre le matérialisme. Peut-on imaginer que demain, le message de l'Église devienne inaudible à des individus uniquement préoccupés de leurs besoins matériels ?

G.L. - Je crois que Tocqueville décrit la vérité des choses. L'Action française a beaucoup insisté sur l'indépendance de l'État et la politique étrangère qui demeure royale. Sur ce point, je pense que la vérité bainvillienne reste intacte. Toutefois, il me semble qu'elle s'est trompée sur la question de l'évolution sociale, comme en témoignent les options di-

Liberté, égalité, fraternité

I - LIBERTÉ

verses qu'elle prend dans le domaine au cours de son histoire. Je pense qu'il y a des critiques fortes de Maurras contre la démocratie, mais malgré tout, la démocratie persiste. Elle a vaincu les totalitarismes, ce qui n'est pas rien, et on peut regretter que l'Action française ne se soit pas confrontée aux grands représentants du libéralisme, comme a pu l'être Tocqueville.

P.M. - Les sociétés démocratiques ne sont pas seulement démocratiques. Pour Tocqueville, la démocratie, c'est l'égalité des conditions et la passion de l'égalité. Mais elle comporte aussi en son sein des éléments oligarchiques et aristocratiques. Il s'agit bien sûr des aristocraties financières, mais aussi intellectuelles, de la présence religieuse et des cultures nationales particulières. Ce qui est critiqué en général dans la démocratie, c'est l'anarchie des passions, l'"atomisation" de la vie sociale. Mais la démocratie ne parvient jamais au bout d'elle-même, et reste mélangée à ces autres éléments.

D'ailleurs, d'un point de vue chrétien, elle est ambivalente. D'une part, elle encourage un certain ordre moral. Elle permet à un nombre croissant d'êtres humains de mener une existence moralement complète. Elle encourage à la responsabilité morale individuelle et civique, qui n'est pas à votre portée quand vous êtes dans une situation de dépendance personnelle. De ce point de vue, la démocratie, dans son propos originel, se rapproche plus du projet moral du christianisme que l'aristocratie décrite par Tocqueville. D'autre part, bien entendu, il y a quelque chose de profondément intempérant dans la poursuite effrénée du bien-être matériel dans la démocratie, dans cette volonté d'acquiescer toujours plus, mais, à mes yeux, ce n'est pas tellement la recherche du confort ou du plaisir qui pose le problème le plus grave, mais la négation de la nature, et plus particulièrement des âges de la vie : nous refusons de vieillir, nous entretenons l'illusion de pouvoir "refaire notre vie" à tout âge, nous réclamons comme un

droit d'avoir une santé parfaite. Bref, nous refusons notre condition mortelle. Nous voulons construire un monde dont nous ayons le contrôle parfait, et finalement nous voulons être les auteurs de notre propre vie.

La dynamique européenne nous échappe

A.F. - Parlons de l'actualité de la démocratie. Le traité de Lisbonne vient d'être ratifié par les parlementaires français, le divorce entre le peuple et sa représentation n'en finit pas d'être consommé. S'agit-il d'une évolution naturelle du mouvement démocratique ?

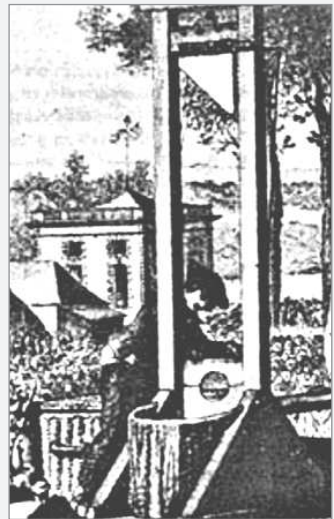
P.M. - Je suis très troublé par ce qui se passe. Je comprends l'indignation que cela peut susciter. Le peuple français a nettement voté contre un premier Traité constitutionnel européen. Peu de temps après, c'est le même Traité, à peu de choses près, qui est soumis au parlement. Celui-ci désavoue le peuple sans que cela trouble l'opinion générale. Les correctifs que le nouveau Traité apporte au TCE, à savoir la suppression des symboles, de l'hymne, du drapeau européen, aux dires de V. Giscard d'Estaing, ne seront même pas pris en compte. Non seulement le parlement désavoue le peuple, mais les institutions européennes ne tiennent aucun compte du vote des parlementaires. On sort de la démocratie non pas par un coup d'État, mais par un processus qui, curieusement, a l'approbation de beaucoup de gens raisonnables. Les processus internes à l'Union européenne, qui pourtant sont censés être sous notre contrôle, nous échappent. Comment se fait-il que la dynamique européenne nous échappe à ce point, au nom de la "chose la plus raisonnable à faire" ? Les mécanismes d'élaboration de la politique sont de plus en plus disjoints des corps politiques dans lesquels vivent les citoyens. Face à ce "processus sans sujet", les Européens éprouvent des sentiments partagés entre consentement, refus et

exaspération. La sagesse chrétienne comme aristotélicienne enseigne qu'il faut être membre d'un corps politique et responsable devant ce corps politique pour agir légitimement, ce qui ne semble plus être le cas en l'espèce. Le cœur du problème, c'est la responsabilité : personne n'est responsable devant personne pour les décisions prises. Sans vouloir alimenter la polémique ou annoncer des catastrophes, on peut très bien imaginer que l'Union rencontre des difficultés majeures, que ce soit avec le terrorisme, dans ses relations avec la Turquie, ou dans les Balkans. Qu'advient-il de nous quand nous découvrirons que personne, mais personne, n'a désormais de légitimité pour décider quoi que ce soit ? Si nous perdons l'habitude de nous gouverner nous-mêmes, nous en perdrons vite la capacité.

G.L. - Je rejoins ce que vient de dire Pierre Manent. J'ajouterais en complément : qu'est ce que l'Europe ? Sommes-nous, au regard des traités constitutionnels européens et de Lisbonne, devant un objet parfaitement identifié ? Quelle idée d'Europe y a-t-il derrière cela ? Pour moi, ce projet n'est pas clair. S'agit-il d'une Europe à la britannique ou à la française ? Elle semble vouloir se doter d'une volonté, d'un appareillage politique cohérent tout en restant dans le flou. Il s'agirait de la première puissance sans projet de sa puissance, ni même ses instruments. Un exemple me vient à l'esprit, celui de l'armée européenne, qui nécessite à la fois la volonté des États et un budget commun conséquent. Il me semble que, mis à part la France et l'Angleterre, aucune nation européenne ne souhaite faire les sacrifices budgétaires nécessaires à son édification. Elle pourrait être sinon équivalente à celle des États-Unis, au moins être efficace sur la scène internationale. L'Europe qui nous est proposée me paraît très largement être une usine à gaz, et le traité de Lisbonne ne fera qu'accentuer cet aspect.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE CARVIN

Il y a quelques mois, nous avons cité et commenté une page du *Mythe de la Liberté* où Sisley Huddleston montrait que cette mystique menait à l'oppression et à la terreur : « Le vrai symbole de la Liberté, écrivait-il, c'est la guillotine, et je voudrais qu'à l'entrée du port de New-York, à la place de la déesse à la torche, on mît l'échafaud où ont fini toutes les revendications humaines au nom de la Liberté. »



« Le vrai symbole de la Liberté, c'est la guillotine. »

Dans la préface de *Romantisme et Révolution*, Charles Maurras consacre quelques pages aux trois termes de la devise républicaine. Il le fait dans une autre perspective en allant à l'essence même des principes. Ces pages capitales seront reprises dans *Sans la muraille des cyprès...* (J. Gilbert, Arles, 1941).

« Des trois idées révolutionnaires que nous avons inscrites sur nos murs, la première, le principe de la liberté politique, constitutif du système républicain, a tué le respect du citoyen, je ne dis pas seulement pour les lois de l'État qu'il considère comme de banales émanations d'une volonté provisoire (comme l'est toute volonté), mais aussi et surtout pour ces lois profondes et augustes, *leges natae*, nées de la nature et de la raison, où les volontés du citoyen et de l'homme ne sont pour rien : oubliés, négligés, dédaigneux de ces règles naturelles et spirituelles, l'État français perdit prudence, exposé ainsi à fléchir. »

La liberté politique posée comme principe absolu rend les lois de l'État révocables par le suffrage des élus ou le suffrage de tous les citoyens. Elles ne sont plus que des règlements provisoires qu'on observe sans les respecter ; si on ne les ap-

prouve pas, on prend son mal en patience en militant pour un changement de majorité au prochain scrutin.

Les républiques antérieures à la Révolution avaient leurs tares, mais elles avaient également leurs freins : la loi naturelle (*leges natae*), « les lois divines et humaines », comme dit Cicéron, devant lesquelles le Conseil ou le Sénat, les assemblées populaires de l'Agora ou du Forum ne pouvaient que s'incliner avec respect. Au-dessus de la Cité régnait la Loi qui la gardait et la protégeait.

Frénésie destructrice

Avisant un jour dans une galerie de son palais une personne qu'il ne connaissait pas, Henri IV, voulant savoir de quel grand seigneur dépendait ce simple gentilhomme, lui demanda à qui il appartenait. « À moi-même » répondit l'homme avec une certaine impertinence. « Vous avez là un bien sot maître », répliqua le Béarnais. Le citoyen de la République française dépend lui aussi d'un bien sot maître, sa volonté, capricieuse, fluctuante, influençable et malléable.

Pendant longtemps, le poids du passé préserva la République de l'exercice complet de la Liberté, les lois naturelles furent respectées malgré de sérieuses entorses sociales et morales, parce qu'on ne pensait pas à les violer par principe. Mais depuis plusieurs dizaines d'années la démocratie est entrée au plus intime des mœurs ; elle atteint et dépasse le niveau de la démocratie politique. Une frénésie de bafouer, de détruire a saisi notre société. Les lois les plus élémentaires de la famille, les lois fondamentales de la Vie et de la Mort sont remises en cause. Après avoir désacralisé le mariage, par exemple, la liberté politique absolue veut le faire descendre au-dessous de l'accouplement des animaux. Ne sollicitons pas un texte de Maurras au-delà du raisonnable ; il n'a pas pensé au PACS ou au mariage entre personnes du même sexe, mais il a bien discerné que la Liberté, dans son essence, menait à la ruine et à la mort : « Il ne faut pas dissimuler que l'on court le risque de voir ainsi s'éteindre l'homme même, l'homme politique et l'homme raisonnable, l'homme artiste et l'homme chanteur. Qui prolonge la double courbe romantique et révolutionnaire ouvre à l'Esprit une ample liberté de mourir. »

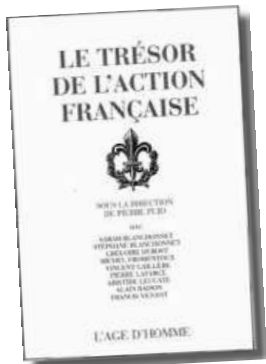
GÉRARD BAUDIN

À LIRE ET À OFFRIR

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Sous la direction de Pierre Pujot

Avec Sarah BLANCHONNET, Stéphane BLANCHONNET, Grégoire DUBOST, Michel FROMENTOUX, Vincent GAILLÈRE, Pierre LAFARGE, Aristide LEUCATE, Alain RAISON, Francis VENANT



Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans L'Action Française 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée

politique de l'Action française en soulignant leur actualité. À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujot, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

Éd. de l'Âge d'homme, 138 p., 20 €. Disponible à nos bureaux : 22,11 € franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

« Si j'avais un conseil à donner aux étudiants, je leur dirais d'abord : dirigez-vous vers l'histoire, c'est une étude qui n'est jamais perdue. L'histoire est le jugement du monde. Elle

Pour voir clair en histoire, il faudra chercher l'invariant sous le changement...

est aussi la clinique du monde. Que diriez-vous d'un médecin qui ne serait jamais allé à l'hôpital ? Eh bien ! nous avons eu des hommes d'État qui conduisaient nos affaires dans les temps où l'Europe était sens dessus dessous. Ils ignoraient les précédents. Ils ignoraient les origines et les causes lointaines des événements qu'ils avaient à diriger. » (Appel aux jeunes intellectuels paru dans *L'Étudiant français*)

La comparaison saisissante entre le médecin qui ne connaît de son art que la partie purement théorique et l'homme politique qui ignorerait la "politique expérimentale" qu'est l'histoire selon Joseph de Maistre, montre l'importance de l'histoire chez Bainville qui pensera toujours la politique historiquement.

Et pourtant, avec quelle prudence Jacques Bainville s'est-il

intéressé à l'histoire ! Comme il s'est méfié des enseignements fallacieux qu'elle peut apporter si on l'entend mal ! A-t-elle un sens ? N'est-ce pas un chaos, ou, à tout le moins, un ensemble flou et relatif ?

« Qui se souvient des premiers actionnaires qui ont risqué leur argent pour construire des chemins de fer ? À ce moment-là ils ont été indispensables. Depuis, par voie d'héritage ou d'acquisition, leurs droits ont passé à d'autres qui ont l'air de parasites. Il en fut de même pour les droits féodaux et des charges qu'ils avaient en contre-partie. Transformés, usés par les siècles, les droits féodaux n'ont disparu tout à fait qu'en 1789, ce qui laisse une belle marge au capitalisme de notre temps. Mais, de même que la création des chemins de fer par des sociétés privées fut saluée comme un progrès, ce fut un progrès, au X^e siècle, de vivre à l'abri d'un château fort. Les donjons abattus plus tard avec rage avaient été construits d'abord avec le zèle qu'on met à élever des fortifications contre l'ennemi. » (*Histoire de France*)

Jacques Bainville et l'histoire



« Bonaparte venait continuer la Révolution et la guerre pour les frontières naturelles, qui ne finirait qu'à Waterloo. Le 18 Brumaire a trompé et dupé l'homme de la rue qui voulait l'ordre mais qui criait aussi : "Vive la paix !" » (*Le 18 Brumaire*)

Faire et défaire

Comme la France s'était allié aux protestants d'Allemagne au XVII^e siècle pour lutter contre les Habsbourg, les Français accordèrent leur sympathie à la Prusse alors que le danger autrichien n'était plus qu'un souvenir : « Qu'il est curieux d'observer

à travers les âges la persistance et la répétition des mêmes erreurs ! » (*Couleurs du temps*)

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, les républicains étaient militaristes et bellicistes, ils demandaient l'annexion de la Belgique et de la Rhénanie ; deux générations plus tard, ils seraient pacifistes et antimilitaristes.

Au traité de Paris de 1856 qui mettait fin à la guerre de Crimée, les Anglais et les Français, qui fermèrent les Dardanelles aux Russes, ignoraient qu'ils combattaient cinquante ans plus tard pour leur ouvrir les mêmes détroits. « Faire et défaire, serait-ce donc le dernier mot de l'histoire ? » (*Histoire de trois générations*)

« Nous sommes toujours portés à croire que ce qui a réussi devait réussir, que ce qui a échoué était voué à l'échec. Les raisons pour lesquelles le coup d'État serait mené à bien étaient puissantes. Et pourtant, toutes ces raisons auraient pu ne pas suffire. Il s'en est fallu de peu que l'entreprise ne fût manquée. C'est assez d'une maladresse, d'un grain de sable, pour changer le cours de l'histoire, et l'insuccès trouve ensuite dans la "fatalité"

ou dans la "force des choses" les mêmes justifications que le succès. » (*Le 18 Brumaire*, Hachette, 1925)

Pour voir clair en histoire, il faudra donc chercher l'invariant sous le changement en allant à l'essentiel : « Qu'est-ce donc que l'histoire ? Avant tout une abréviation. Il y a longtemps qu'on a dit que l'art de l'historien consistait à abrégé, sinon on mettrait autant de temps à écrire l'histoire qu'elle a mis à se faire. Seulement c'est une abréviation d'un caractère particulier qui ne s'étend pas également à toutes les époques. C'est une sorte de cône dont le présent est la base et qui va s'amincissant vers le passé. S'aurait donc presque dire que l'histoire, au lieu d'être l'art de se souvenir, est l'art d'oublier. » (*Revue Universelle*, 15 juillet 1924)

Il faudra donc trouver quelques grandes lois de la vie des hommes, et surtout des règles que le bon sens, aidé par la culture, devra adapter à chaque époque et à chaque cas, car la politique et l'histoire ne sont pas des sciences, mais des arts qui s'appuient sur des sciences auxiliaires, comme la médecine dont Bainville parlait si heureusement dans le parallèle rapporté plus haut. Nous verrons l'utilisation de l'histoire pour une politique réaliste.

GÉRARD BEDEL

CHRONIQUE DES LIVRES À LIRE

* **GILBERT DAGRON : Décrire et peindre - Essai sur le portrait iconique.** Éd. Gallimard, bibliothèque illustrée des histoires, 294 pages, 29 euros. *Le bois coloré des icônes, lui aussi, crie...*



* **Le Voyage de Magellan (1519-1522).** La relation d'Antonio Pigafetta et autres témoignages. Édition établie par Xavier de Castro et Carmen Bertrand, Chanteigne éd., deux volumes de 546 pages, 120 cartes et illustrations. 68,50 euros jusqu'au 28 février, 75 euros après.

F.V.

À la découverte d'Henri 1^{er}

Une fois de plus, laissons-nous conduire par le spécialiste du Moyen Âge qu'est Ivan Gobry à la rencontre d'un de nos rois les plus mal connus - l'un de ces tout premiers Capétiens qui n'avaient certes pas encore la possibilité de se rendre maîtres de tous les événements, mais qui, du seul fait de s'être courageusement maintenus, ont préparé l'avenir brillant de la dynastie, et du même coup assuré la continuité de la France en des temps bien incertains.

Bienfaits de l'hérédité

Henri 1^{er}, fils de Robert II le Pieux, était le petit-fils d'Hugues Capet. En lisant Ivan Gobry, on comprend aisément qu'à défaut d'avoir fait montre d'un grand héroïsme, ce roi fut l'incarnation de l'excellence du principe d'hérédité de la couronne qu'avait établi Hugues Capet pour soustraire sa succession aux aléas des convoitises partisans. Lui-même, né en 1008, second fils de Robert II et de la méchante Constance d'Arles, il devint l'aîné à la suite de la mort de son frère Hugues en 1025 et fut, comme l'avait été celui-ci à dix ans, élu et couronné en 1027 à dix-neuf ans. Précaution d'autant plus louable que la reine mère, non contente d'avoir monté les fils contre leur père, allait s'employer dès son veuvage en 1031 à mon-

ter les cadets contre l'aîné. Cette conjuration fraternelle se combinant avec les ambitions des féodaux, dont certains, comme Eudes comte de Blois, refusaient toute limitation à leur puissance, risquait de mettre très vite fin à l'action fédérative de la dynastie si le jeune Henri, en dépit de graves maladroites, n'avait pas fait valoir au-dessus des clans, le principe qu'il représentait.

On a du mal à imaginer la complexité de la situation : Henri 1^{er}, lui-même fait duc de Bourgogne par son père à sept ans, obligé pour tenir tranquille son frère Robert de lui céder cette province (lignée dont sortirait plus tard la Maison de Portugal...), mais en même temps devant faire appel à Robert, dit le Diable ou le Magnifique (c'est souvent tout un...), duc de Normandie, pour aider son roi contre l'insatiable comte de Blois, quitte à devoir en compensation céder le Vexin au Normand. Cela dit sans compter les dissensions avec l'empereur germanique Henri II...

Un temps précurseur

Le prestige d'Henri 1^{er} était si grand que le fameux Robert de Normandie, partant à la Croisade expier ses péchés, lui confia son bâtard de fils aîné Guillaume. Comme Robert ne revint pas, Henri dut soutenir les droits du petit Guillaume, qui devenu grand

l'ennuiera réellement par ses démêlés avec le comte d'Anjou avant de se préparer à devenir "le Conquérant" et de s'emparer de la couronne d'Angleterre sous le règne suivant...

On le voit : beaucoup d'éléments se mettaient en place dans ce XI^e siècle, qui annonçaient bien des bouleversements futurs. Mais c'est sans doute sous l'influence de l'Église - et malgré Henri 1^{er} lui-même qui fut longtemps en conflit avec le pape Léon IX au sujet de la vente des évêchés (qui renflouaient le trésor royal...) - que se prépara le grand siècle de la chevalerie, laquelle allait parvenir peu à peu à discipliner la féodalité dans l'idée que toute prouesse devait être un vrai service plus qu'une expression de volonté de puissance. Apparut alors la "Trêve de Dieu" suspendant, bien qu'encore timidement, les combats les jours dédiés à Dieu. Ivan Gobry analyse aussi l'essor économique, agricole, urbain, qui s'esquissait déjà en dépit des guerres incessantes, ainsi que l'épanouissement de la vie monacale (Cluny était florissant). On était, écrit Gobry, dans « un temps intermédiaire qui recule pour mieux avancer, qui s'appauvrit pour mieux produire des richesses. Ce pâle XI^e siècle est la préparation de l'éclatant XII^e siècle où rayonneront grâce à ce premier élan l'Université, les romans et les chansons de geste, l'architecture et la sculpture romanes. »



Il n'est pas jusqu'à son mariage qui n'ait hissé Henri 1^{er} au rang des grands précurseurs. Déjà veuf d'une allemande et ne voulant pas connaître les mésaventures canoniques de son père en épousant une princesse qui serait sa cousine, il fit venir son épouse de l'Est ; Anne de Kiev (ou de Russie), par ailleurs fort jolie, introduisit le charme slave à la cour et pour les siècles à venir dans la politique française. Elle donna au roi en 1053 un fils qui fut prénommé Philippe en souvenir des rois de Macédoine, introduisant ainsi ce beau prénom en France. Et cet enfant, toujours en vertu du principe capétien de succession, fut élu et sacré sans difficultés à l'âge de sept ans en 1059. Il était temps : Henri mourut l'année suivante, laissant le trône à Philippe 1^{er}, ayant ainsi, sans chercher à briller, tout simplement rendu habituel la succession héréditaire au-dessus des partis. Toute l'histoire de la monarchie allait en découler.

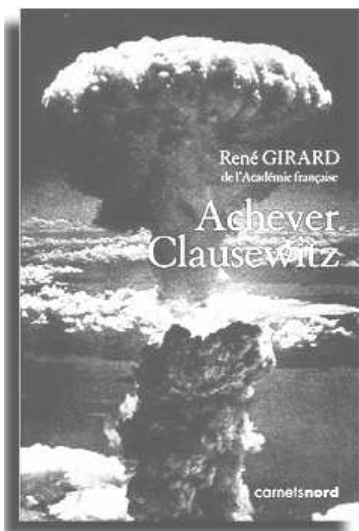
MICHEL FROMENTOUX

* Ivan Gobry : *Henri 1^{er}. Pygmalion*, 245 p., 20 euros.

Voilà bientôt quarante-cinq ans que René Girard aura publié son premier ouvrage, *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Quarante-cinq ans pour que se fasse, se crée, s'élabore, se formalise une

René Girard Achever la politique

Depuis le christianisme, rien ne peut plus aller comme avant dans le fonctionnement des sociétés humaines, à mesure que le message évangélique se répand.



œuvre inattendue, à la logique interne imparable, quarante-cinq ans pour atteindre aujourd'hui à une célébrité bien méritée, et quarante-cinq ans pour que Girard accède à la reconnaissance de ses pairs – en témoigne sa récente élection à l'Académie française.

Or, ce premier ouvrage, *Mensonge romantique...* que remarqua à l'époque le grand théoricien littéraire Lucien Goldmann, mais qui passa autrement plutôt inaperçu en France, posait déjà, à travers l'étude de plusieurs caractères incontournables de la littérature européennes, de Don Quichotte au narrateur de la *Recherche* ce qui deviendrait le fondement de son explication politico-sacrée du monde. Girard y montre en effet que la structure

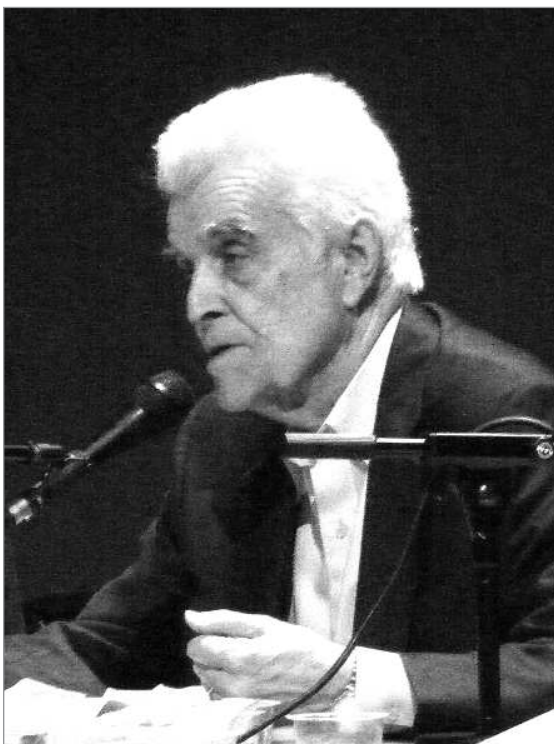
du désir est toujours triangulaire : c'est-à-dire que jamais les héros romanesques (en tant qu'ils expriment une vérité de la nature humaine) n'élisent un objet de désir qu'il ne supposent pas déjà désiré par un rival. Ainsi, poursuit-il, la grande passion dont souffre et parfois meurt le personnage romantique n'est en général que le produit d'une ruse de la raison dans la main de qui le désir est un instrument. Ainsi, en déduit-il, l'homme décrit par ses désirs est toujours un rival et toujours un imitateur. C'est ce que René Girard nomme la rivalité mimétique, dont il affirme qu'elle informe entièrement la psyché humaine.

Le meurtre primordial

Mais c'est plus tard, en élargissant le champ de ses recherches à l'anthropologie que Girard va trouver une application concrète à sa théorie, et lui donner un sens supérieur du même mouvement. En effet, comme on le comprend en lisant *La violence et le sacré*, ouvrage qui date du début des années 1970, toute société est fondée sur un rite sacrificiel, qui est le souvenir d'un meurtre réel – et qui, contrairement à ce que soutenait Freud, n'est pas la mise à mort symbolique du père originaire de la horde, mais un fait véritablement advenu – et devient le mécanisme essentiel nécessaire à l'expulsion de la violence hors du groupe humain, lequel demeurerait sans cette ruse constamment tiraillé entre les diverses rivalités et multiples mimétismes parallèles agitant les cœurs des hommes qui le composent. Autrement dit, dans une situation primaire de vacillement des identités, où les hommes, essentiellement et naturellement grégaires, se rassemblent pour vivre et survivre ensemble, il n'existe, selon Girard, qu'une seule mé-

thode, instinctive, d'organisation et d'établissement de l'ordre : l'expulsion de toute la violence latente et contenue dans le cœur des hommes sur un seul choisi

compréhension de la structure du sacré, cet être coupable qu'on a sacrifié originellement se change peu à peu, dans la transmission de l'histoire telle



René Girard

Le judaïsme accompli par le christianisme est un cas unique, auquel il est amené à s'intéresser naturellement, comme à un objet scientifique, après avoir étudié les autres cas du sacré.

un peu au hasard, qui devient le bouc-émissaire, accusé de tous les maux menaçant l'humanité de chaos et qu'on va, après l'avoir chargé de culpabilité, faire mourir.

Le tournant

L'anthropologue relève cette structure du meurtre primordial dans toutes les sociétés qu'il étudie, meurtre commémoré symboliquement à travers le rituel du sacrifice animal quand un désordre menace à nouveau la société constituée.

De plus, montre Girard, chose extrêmement importante pour la

que la mémoire la change, en un dieu protecteur de la cité. C'est ainsi, affirme toujours Girard, que de leurs victimes les communautés humaines font leurs dieux.

Cette structure paradigmatique se retrouve donc partout, d'après notre auteur, sauf en un seul cas. C'est ici que se situe le tournant et de son œuvre et de sa vie. C'est ici, à notre sens, que son œuvre, malgré toutes les critiques à quoi elle peut se prêter, gagne une portée supérieure, universelle et géniale. Et c'est ici qu'elle a le plus troublé.

Ce cas unique est celui du judaïsme accompli par le christianisme, à quoi Girard est amené à s'intéresser naturellement,

comme à un objet scientifique, après avoir étudié les autres cas du sacré. Il faut noter que c'est à l'origine comme agnostique qu'il l'aborde. Et qu'il découvre que le sacrifice du Christ sur la Croix, non seulement ne rentre pas dans son premier schéma, mais le renverse totalement, pour ceci que la victime s'offre *volontairement* pour le rachat des fautes, et que le récit de cette passion est fait de l'intérieur, raconté par le bouc-émissaire lui-même. Qui dévoile ainsi le mécanisme violent et meurtrier et le condamne par là-même. Cette découverte bouleverse Girard et le conduit à ne plus se concentrer que sur la Révélation chrétienne, qui commence à Abraham dont Dieu retient le bras quand il s'apprête à immoler son propre fils Isaac et qui s'achève quand le Fils de Dieu lui-même s'offre au Golgotha. Ainsi, pour Girard, une fois que cet événement inouï a eu lieu, rien ne peut plus aller comme avant dans le fonctionnement des sociétés humaines, à mesure que le message évangélique se répand. Toute politique en est fondamentalement bouleversée et, si elle est renseignée par le christianisme, elle ne peut plus logiquement se fonder sur le choix de victimes émissaires, dont Jésus révèle l'innocence

Subversion de la politique ?

Le christianisme véritablement vécu subvertit toute politique classique et en change fondamentalement les termes : chaque être humain est investi d'une valeur supérieure, qui le dévoile comme personne infiniment digne, parce que créée par Dieu pour elle-même, et de plus rachetée par le sacrifice du Sauveur. Toute politique ne peut plus être qu'une « **politique des béatitudes** », comme le note François Huguenin.

Quant à savoir comment appliquer concrètement cette politique dans le réel, c'est une autre histoire. Celle de l'avenir sûrement.

JACQUES DE GUILLEBON

(1) *La Nef*, février 2008, n° 190.

STÉPHANE GIOCANTI Kamikaze d'été

Ed. du Rocher, 204 p., 14 euros

Comment assumer l'héroïsme suprême d'un père qui a offert sa vie pour son pays ? Fils posthume d'un pilote de kamikaze s'étant fait exploser sur un croiseur américain au début de l'été 1945, Naoki se voit reprocher par sa mère de ne pas être à la hauteur du sacrifice de son père. Le dernier livre de Stéphane Giocanti, qui signe ici son premier roman après des biographies remarquables de T.S. Eliot et Charles Maurras, nous entraîne dans le Japon de la fin des années 1960, une période où les blessures et la saignée

de la dernière guerre étaient encore très vivaces.

Si l'étudiant en lettres qu'est Naoki peut paraître aux antipodes de son militaire de père, il le rejoint par une attirance pour les codes ancestraux de l'honneur japonais. On aura vite compris que l'écrivain contemporain adulé par le héros de ce livre n'est autre que le romancier Yukio Mishima dont il partage jusqu'au goût des amitiés particulières.

Voici un livre remarquablement écrit, qui allie un style impeccable à une grande connaissance de la civilisation, de la littérature et du cinéma japonais. Loin de se limiter à de la philosophie politique ou des richesses de la langue d'oc, Stéphane Gio-

canti fait une fois de plus la preuve de son éclectisme en signant l'un des romans les plus convaincants de la rentrée littéraire de janvier dernier.

PIERRE LAFARGE

JEAN-FRANÇOIS PAROT Le cadavre anglais

Lattès. 435 p. 16,50 euros

Par une nuit de carnaval agitée et neigeuse de février 1777, Nicolas Le Floc'h de Ranreuil, commissaire de garde au Grand Châtelet, est appelé sur les lieux d'un accident : un prisonnier de Fort l'évêque s'est tué en tentant de s'évader.

Incongruité troublante car nul ne songe jamais à s'évader de

cette geôle où l'on purge de très courtes peines. Très vite, Le Floc'h découvre que le jeune homme n'avait rien d'un prisonnier ordinaire, et que sa mort n'est pas aussi accidentelle qu'on aimerait le lui faire croire. Quant à son identité, elle relève du secret d'État...

Objet de menaces, d'agressions, le policier n'est pas homme à se laisser impressionner, même par Sartine, son ancien chef devenu ministre de la Marine, qui semble particulièrement agacé par ses recherches acharnées. Investi de l'absolue confiance du Roi, et de la Reine, qui s'est jetée maladroitement dans les griffes d'une intrigante, Nicolas, il est vrai, est libre de ses mouve-

ments. Sauf accident fâcheux car, de toute évidence, certains n'hésiteraient pas à le tuer s'il continuait ainsi à se mettre en travers des plans douteux des divers services secrets européens à l'heure où chacun se demande quelle sera l'attitude de Louis XVI vis-à-vis des Insurgents américains.

Le Floc'h vieillit, et devient plus profond, mais rien n'altère la foi ni la fidélité de ce Breton têtu qui sent monter autour de la monarchie les signes avant-coureurs du désastre et cherche, de toute sa loyauté, à en défendre le jeune souverain.

C'est admirable d'intelligence et d'érudition, comme d'habitude.

ANNE BERNET

François Foucart nous dit tout

Un journaliste de l'audiovisuel public peut-il vraiment ne pas être de gauche ? François Foucart, ancien chroniqueur de France-Inter, affirme clairement que oui, tout au long d'une très sympathique autobiographie dans laquelle il retrace pour nous toute sa carrière.

Avec sa double casquette de chroniqueur religieux et judiciaire entre 1968 et 2005, il nous parle avec talent de toutes ces années, si riches en rebondissements.

On repasse en revue tous les débats de l'après-concile, la prise de Saint-Nicolas du Chardonnet, la mort de Paul VI, celle, surprenante, de Jean-Paul I^{er} et enfin l'incontournable pontificat de Jean-Paul II.

Le côté judiciaire n'est pas en reste avec, dans les années soixante-dix, les derniers grands procès criminels, tendancieusement présentés par la presse pour préparer l'opinion à l'abolition de la peine de mort. Puis, avec les années quatre-vingt, arrivent les « grands procès rétros » : Barbie, Touvier et Papon, par lesquels nos éternels maîtres à penser tentent de se donner bonne conscience en accablant, cinquante ans après, les derniers acteurs vivants.

Le tout est émaillé de remarques, anecdotes, et prises de positions parfois très personnelles de la part d'un journaliste courageux et d'un catholique sincère. Certaines choses devaient être dites, et M. Foucart ne s'en est pas privé, pour notre plus grand plaisir.

LAMY

* François Foucart : Pour tout vous dire. Editions de Paris, 311 p., 29 euros.

Au royaume du rêve

Dernier livre paru de Jean Parvulesco – dans tous les sens du terme puisque le romancier a prévu que ce pavé constitue le dernier de son œuvre-cycle, à placer chronologiquement après tous les autres même s'ils sortent après –, Dans la forêt de Fontainebleau est un livre étrange, à ne pas placer sous tous les yeux... Notamment ceux qui ne seront pas capables de suivre la continuité effarante de scènes mystiques, occultistes, parfois érotiques et aussi fantastiques de la suite d'intrigues constituant ce roman. De Paris aux royaumes oubliés du rêve, en passant par Gordes ou la forêt de Fontainebleau, le lecteur suivra les tribulations d'un narrateur comme doublé entre plusieurs identités et plusieurs vies.

Il nous faut signaler la perspective royaliste de ce roman, où science-fiction et histoire se mêlent dans un toujours souhaitable complot contre la République... En effet, le lecteur découvrira comment Marie-Antoinette et Louis XVII peuvent revenir...

FRANÇOIS SORBEL

* Jean Parvulesco : Dans la forêt de Fontainebleau, Alexipharmaque, 2007, 434 p., 23 euros.

La grande pitié du royaume de France

On célèbre cette année le quarantième anniversaire des événements de Mai 68. L'occasion de relire l'essai pénétrant que Jean-Pierre

Conflits du travail, émeutes dans les banlieues, mouvements sociaux, guerre de tous contre tous : le philosophe et sociologue Jean-Pierre Le Goff fait l'inventaire des fractures françaises dans un livre lucide et profond.

Le Goff avait consacré à cette étrange révolution (1). Dans ce livre indispensable à qui veut comprendre la France contemporaine, le sociologue s'est employé à montrer dans quelle mesure l'héritage de l'événement social et culturel le plus important qu'ait connu la société française depuis 1945 était impossible à assumer. *La France morcelée*, qui rassemble des textes précédemment parus dans la revue *Le Débat* entre 2003 et 2007, lui fait suite dans sa volonté de souligner les incohérences du temps où nous sommes.

Tournée la page du gaullisme, qui s'appuyait sur une certaine idée de la France liée à une vision épique de son histoire, notre pays est tiraillé par des désirs contradictoires dont il n'arrive pas à se dépêtrer. Jean-Pierre Le Goff examine la suite de problèmes de conscience que se pose notre pays en ce début de XXI^e siècle. Ils dé-

coulent notamment de la modification de rapports sociaux pollués par la « victimologie » (chapitres V et VI), du décalage persistant entre gouvernants et gouvernés à propos de l'Europe (chapitre II) et du nouveau fossé qui s'est creusé entre les générations (chapitre IV).

L'auteur de *la France morcelée* est un sociologue, pas un homme politique. Son ambition est d'abord d'observer et de décrire. On peut dire qu'il y parvient plutôt bien, liant les faits entre eux avec une grande perspicacité.

Dans un premier chapitre intitulé *Catharsis pour un changement d'époque*, il revient sur diverses choses vues et entendues au cours de la dernière campagne présidentielle. Jean-Pierre Le Goff s'inquiète à juste titre de la dépolitisation de la sphère politique — un comble — au profit d'une approche compassionnelle de la réalité sociale. Chacun à sa manière, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou furent les candidats d'une « France qui souffre » dont ils se proposaient de panser les peines et les plaies comme des brancardiers du service social.

« Ce n'est pas avec l'école, ce n'est pas avec le sport que nous avons un problème, c'est avec l'amour », a ainsi déclaré Nicolas Sarkozy lors d'une visite à Montpellier, le 3 mai 2007. Cette manifestation d'impudeur, dont Le Goff donne d'autres exemples, ne peut pas laisser les royalistes indifférents. Elle marque un changement d'époque : durant la dernière élection présidentielle, quelque chose s'est perdu du pouvoir et de sa gravité qui aurait désolé notre maître Pierre Boutang.

Dans le fond, tout ce qui s'est passé en France depuis dix mois découle en droite ligne de cette étrange campagne où les candi-

dates se sont sentis obligés de mettre leur cœur sur la table comme de vulgaires télévangélistes. Les commentateurs se sont beaucoup moqués de Ségolène Royal, mais on se rend compte en reprenant les discours que la sentimentalité était la même chez Sarkozy. Comment oublier la déclaration du futur président de la République, le 14 janvier 2007 à la Porte de Versailles ? Un discours digne de la confession publique d'un *born-again Christian* : « J'ai changé parce que les épreuves

Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'est loin du « Politique d'abord ». Le paradoxe est que cet homme ordinaire, qui s'est présenté avec ses fragilités et ses faiblesses devant le peuple pour solliciter ses suffrages, ne contestait en rien la férocité d'un monde où l'individu est roi et la compétition acharnée. Au contraire. Toutes les références de cet « homme nu » renvoyaient au monde de l'entreprise et au culte de la performance. Comme si la maison France n'était rien d'autre désormais qu'une simple raison sociale.

Trop avisé pour se laisser abuser par l'effroi de pacotille distillé dans les sphères branchées du gauchisme culturel, Jean-Pierre Le Goff conclut en défendant l'institution contre les hommes — un beau souci qui a naturellement notre faveur. « S'il existe bien un risque potentiel dans la nouvelle situation, celui-ci n'est pas à rechercher dans la remise en question directe des libertés démocratiques ou d'une sorte de nouveau « coup d'Etat permanent », mais dans l'érosion de la dimension symbolique des institutions, mouvement dans lequel la droite s'inscrit désormais pleinement. En ce sens, elle n'est pas, elle aussi, étrangère à l'héritage impossible de Mai 68, dont elle a proclamé un peu vite la disparition. » *La France morcelée*, qui a été publié directement en poche, est vendu 7,40 euros. C'est dire si sa lecture est recommandée à tous.

FRANÇOIS ROBERDAY

* Jean-Pierre Le Goff : *La France morcelée. Folio actuel inédit*, 290 p., 7,40 euros.

(1) *Mai 68, l'héritage impossible*, La Découverte, 485 p., 14,50 euros.

Jean-Pierre Le Goff
La France morcelée



folio actuel
INÉDIT

de la vie m'ont changé. Je veux le dire avec pudeur, mais je veux le dire parce que c'est la vérité et qu'on ne peut pas comprendre la peine de l'autre si on ne l'a pas éprouvée soi-même. On ne peut pas partager la souffrance de celui qui connaît un échec professionnel ou une déchirure personnelle si on n'a pas souffert soi-même. J'ai connu l'échec et j'ai dû le surmonter. On ne peut pas tendre la main à celui qui a perdu tout espoir si l'on n'a jamais douté. Il m'est arrivé de douter. »

« Le jeu de l'Amour et du Hasard »

On peut dire que **Marivaux** a eu l'intuition heureuse en titrant ainsi sa pièce. Et si, après tout, ce terme n'était que l'énoncé de tout échange amoureux — et bergamasque — pour découvrir, *incognito*, son semblable, à son insu le décrypter, l'apprivoiser enfin pour qu'il tombe, impuissant, dans les filets tendus ? Dans cette comédie des apparences trompeuses, les jeunes protagonistes se cherchent, se fuient, se retrouvent, tentent de débusquer l'autre ; le jeu en vaut la chandelle. Tout ou presque est hasard dans l'amour et souvent qui perd gagne... ainsi donc, fouette cocher !

C'est à cette subtile intrigue que nous convie le théâtre Mouffetard, sous la houlette de **Xavier Lemaître**, qui, d'entrée, nous indique qu'il s'est inspiré du tableau *Le Verrou* de Fragonard pour sa mise en scène. Dont acte. C'est en effet dans une belle demeure

lumineuse qu'évoluent les deux couples en pleine joute amoureuse et, même si les costumes sont annoncés, « intemporels », nous ne trouverions pas Dorante en blue jean ni Silvia en robe vintage, année soixante-dix... Il y a certes quelques décalages voulus, au regard de l'époque, ainsi la veste damassée rose d'Arlequin, portée sur un « pantalon » de ville, mais cela ne gêne que peu notre plaisir.

Sur scène, le jeu de rôle s'engage et avec entrain. Maître, fils, fille, valet, se croisent, s'interpellent, dupes ou faisant mine de l'être. Écoutons La Harpe : « Tous, écrit-il, ont l'esprit de Marivaux » et, ce, quelle que soit

sa classe sociale « c'est le mélange le plus bizarre de métaphysique subtile et de locutions triviales, de sentiments alambiqués et de dictons populaires ».

N'a-t-on pas, il est vrai, pour cet exercice, inventé le terme charmant de « marivaudage » ? Nous y voilà et, il faut dire, que les deux rôles féminins de Silvia et de Lisette sont servis avec charme et brio par **Isabelle Andréani** et **Gaëlle Billaut-**

Danno ; Arlequin est aussi excellentement tenu par **Christian Dubouis** qu'on sent rompu à la Comedia dell'Arte ; **Bernard Carpentier** campe un Monsieur Orgon fort élégant de l'habit au discours, seul le Dorante de **Xavier**

Clion apparaît assez décevant, mais peut-être faut-il incriminer le ridicule petit gilet, façon valet de chambre, dont on l'a attifé, plus à sa place pour jouer Offenbach ou Feydeau.

À noter aussi la dimension de critique sociale qui s'amorce ici et s'exprime par la brutalité affichée, à dessein semble-t-il, tout au long de la pièce, dans les rapports maître-valet, et ce, à la limite du réalisme ; un laquais d'ailleurs ne porte-t-il pas une toque « orientale » ou « chinoise » et, diable, que vient-il faire dans cette galère ! C'est le choix du metteur en scène. Acceptons-le. Mais là nous quittons Marivaux ; déjà s'annonce Beaumarchais et Arlequin s'efface devant Figaro.

MONIQUE BEAUMONT

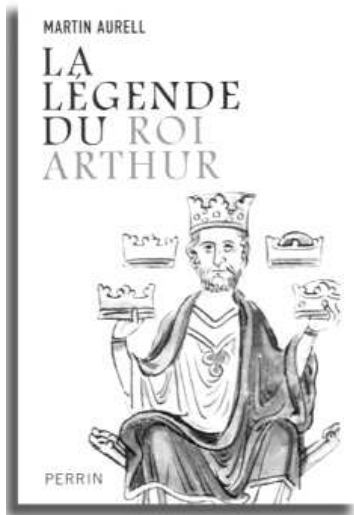
* Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5^e. Tél. 01 43 31 11 99 www.theatremouffetard.com



Arthur : entre mythe et réalité

L'étonnant succès d'un feuilleton télévisé drôle, iconoclaste et parfois profond, a provoqué dans le public ces dernières années un regain

Martin Aurell donne d'une partie de cette légende foisonnante une analyse claire et très complète qui mêle habilement histoires littéraire et sociale.



d'intérêt et de curiosité envers la geste arthurienne. Il reste cependant difficile d'appréhender la personnalité et l'existence du souverain le plus mythique d'Occident.

Martin Aurell, auteur de *La Légende du roi Arthur*, se garde bien de s'attaquer à l'aspect biographique du problème, choisisse et avisé, mais décevant pour la plupart des curieux. Pouvait-il faire autrement ? Sans doute pas. Née au V^e siècle,

dans les grands bouleversements entraînés par le retrait de Rome de Bretagne, les raids de pirates irlandais, les invasions angles et saxonnes, l'immigration massive des Bretons chassés de leurs terres, l'histoire d'Arthur est sans doute, à l'origine, celle d'un "tiern", un chef de guerre celte catholique et romanisé, qui coalisa les clans et résista avec plus de talent que les autres à l'envahisseur germanique. Sa mort au combat marqua pour les siens la fin de tout espoir. Ne leur restait qu'à se soumettre ou s'exiler.

L'on comprend que, dans leur immense amertume, les Bretons aient héroïsé le chef disparu et incarné en lui leurs rêves de revanche, affirmant qu'Arthur n'était pas mort, qu'il reviendrait reforgé Excalibur et sauver la nation celtique. Roi perdu, figure du Grand Monarque, Arthur est tout cela, ce qui suffit à faire de lui un symbole de premier plan. Tolkien le savait qui s'en servit pour dessiner la figure d'Aragorn dans *Le Seigneur des Anneaux*.

Ces aspects-là ne sont cependant pas, en dépit de leur intérêt, ceux qui ont retenu Martin Aurell. Tournant le dos à l'insaisissable chef celte des origines, à ses avatars mystiques et politiques, il a choisi de se pencher exclusivement sur le destin littéraire médiéval d'Arthur, et la lecture que firent clercs et puissants d'Europe de sa geste. Passant d'un manuscrit à l'autre, il montre comment l'histoire des chevaliers de la Table Ronde et du Saint Graal, transplantée de son terreau primitif aux cours royales du XII^e siècle, est devenue modèle d'éducation, d'initiation à l'amour courtois, quête religieuse et miroir des princes d'Occident.

Tel quel, ce gros ouvrage ne

s'adresse certes pas au grand public mais, à défaut de proposer une impossible biographie d'un homme entré dans la légende, il donne d'une partie de cette légende foisonnante une analyse claire et très complète qui mêle habilement histoires littéraire et sociale.

Antiques croyances

Les lecteurs qui désireraient ensuite revenir aux sources, c'est-à-dire aux romans médiévaux, le pourront sans peine grâce à la précieuse collection de poche des Lettres gothiques, qui propose en édition bilingue, vieux français et version moderne, accompagnée de nombreuses notes et d'introductions fouillées, la plupart des textes. S'y replonger permet de constater par soi-même que ces récits fonctionnent encore et procurent à ceux qui les lisent aujourd'hui le même plaisir qu'il y a huit ou neuf cents ans. Leurs auteurs le savaient si bien qu'ils n'hésitent pas à inventer des suites extravagantes riches en rebondissements, à l'instar de *La fausse Guenièvre*, tome 3 de *Lancelot du Lac*, où l'on voit une aventurière, bâtarde de Léodagan de Carmélide, usurper la place de la reine, sa demi-sœur. Lancelot parviendra-t-il à faire éclater la vérité et sauver celle qu'il aime en secret ? La question tinte en haleine le public de l'époque.

Cependant, jusque dans les versions médiévales, subsistent des allusions très nettes à d'antiques croyances ou coutumes celtiques ou indo-européennes, qui permettent de décrypter un univers à la fois très lointain et

très proche tant il fait inconsciemment partie de notre patrimoine. Thierry Jigourel en propose une grille de lecture avec *Merlin, Tristan, Is et autres contes bretoniques*.

Réécriture personnelle de ces récits légendaires parmi les plus populaires, ce livre cherche d'abord à les replacer dans leur contexte primitif. Il n'est pas faux de relire l'histoire de la ville d'Ys, aujourd'hui connue à travers des embellissements littéraires très tardifs puisque certains datent de 1920, comme un apologue sur l'affrontement entre le paganisme et le christianisme. Il en va de même de presque tous ces récits. Trop systématiquement peut-être car le monde celte se christianisa avec une stupéfiante facilité, en partie parce que les évangélistes eurent l'intelligence de ne pas heurter de front les mentalités et de respecter ce qui pouvait l'être sans risque. Thierry Jigourel connaît bien le sujet et en parle avec autant de flamme que de talent. Cela rend son livre plaisant tant il est passionné, mais aussi, et fatalement, injuste dans son dénigrement de la foi chrétienne.

Mieux vaut donc ne pas le donner à de trop jeunes lecteurs en raison d'une apologie du paganisme séduisante et tentatrice pour ceux qui ne sauraient en voir les failles et les limites.

ANNE BERNET

* **Martin Aurell** : *La Légende du roi Arthur*. Perrin, 695 p., 25,80 euros.

* **Anonyme** : *La Fausse Guenièvre ; Lancelot du Lac, tome III. Lettres Gothiques, Le Livre de poche*, 350 p. prix non communiqué.

* **Thierry Jigourel** : *Merlin, Tristan, Is et autres contes bretoniques*. Jean Picollec, 270 p., 19 euros.

L'art de l'Iran safavide

L'organisation de cette belle exposition a fait justice, on l'espère une fois pour toutes,

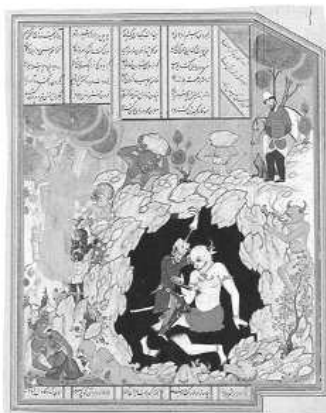
L'empire de l'Iran safavide (1501-1736) s'est illustré par l'apparition durable du soufisme... L'exposition organisée au Louvre en décembre dernier aura permis de prendre la mesure de ce moment de haute civilisation.

de l'appellation erronée de "miniatures". Étaient exposés au Louvre des manuscrits à peintures. Ces peintures constituent un magnifique trésor d'art qui nous éclaire sur l'esthétique et la civilisation au temps de l'Iran safavide. Une clef

précieuse est offerte au visiteur dans la préface de l'album de l'exposition : « Pour l'Iran, le monde que l'Occident nomme réel n'est que la métaphore de la réalité supérieure du monde spirituel [...] le poète comme le prosateur disent que le ciel est de lapis, de turquoise ou d'or [...] et l'artiste à son tour peint un ciel bleu lapis, bleu turquoise ou or [...] en effet "cet art métaphorique ne représente pas plus les humains ou la réalité physique du cadre matériel que la littérature persane ne décrit ce que l'œil voit. L'un et l'autre ont pour objet de "célébrer la création" dont tout roi de l'Iran, selon la formule "ombre de Dieu sur terre" est tenu pour souverain, en vertu d'une tradition aussi vieille que Sumer et l'Elam. »

La poésie est liée aussi bien aux objets qu'aux peintures. Le préfacier fait remarquer que « ... tous les objets du banquet,

qu'il s'agisse des grandes réceptions royales ou des réunions restreintes à quelques convives "se prêtent à une lecture métaphorique" [...] Un couplet de Jalall-ed-Din Rumi [...] fait dire au volatile qui ouvre



l'exposition qu'il n'est pas modelé d'argile mais qu'il est "l'oiseau du jardin du Royaume des Anges". Un vers de Hâfez

"Échanson, de la lumière du vin illumine notre coupe" montre que c'est une "aiguière" nous dirions plutôt un "hanap) portée par l'échanson versant du vin aux convives du banquet royal. » On constate le déploiement de l'extrême richesse des peintures qui ornent les manuscrits du *Shah Namé* (livre célébrant le Turc Soliman le Magnifique) et le *Zafar Namé* (livre de la victoire des Sikhs contre l'empereur moghol Alamguir). Ces textes appartiennent au corpus de la poésie persane, ce qui prouve à l'envi la contemporanéité du prestige safavide et de l'expansion du persan. Aucune place, malheureusement, à l'architecture religieuse – ou profane – de la cité d'Ispahan. Place Royale, Place des Quatre Jardins, dômes grandioses de briques émaillées qui témoignent d'un art safavide accompli.

PERCEVAL

SANDRINE ET JEAN-BAPTISTE RABOUAN

L'âme celte

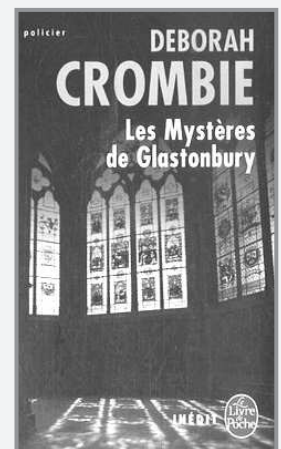
Le Pré aux clercs, 115 p., 20 euros

L'héritage des Celtes est si profondément ancré en nous qu'il fait partie de notre être et de notre imaginaire. Voici donc, revisités à l'aide de la photographie et de l'informatique, les histoires de Merlin et Viviane, Arthur et Guenièvre, Gradlon et Dahut. Voici Avallon et Camelot, Ys et Brocéliande. Toute la magie tient au truquage de très beaux clichés de splendides sites bretons pour y faire apparaître druidesses, fées, korrigans et marie morganes. Tout n'est pas réussi dans ces tentatives mais celles qui fonctionnent offrent un voyage onirique dans les secrets de l'âme celte.

DEBORAH CROMBIE

Les mystères de Glastonbury

Le livre de poche, 405 p., 6,50 euros



Pour les adeptes du Nouvel Âge et du néo-paganisme, Glastonbury, où Joseph d'Arimathie aurait caché le Graal, serait l'une des entrées d'Avallon. Là, les anciens dieux lutteraient toujours contre les chrétiens. Et, en cette veille de l'an 2000, l'affrontement paraît redoubler.

Mais, lorsque l'architecte Jack Montfort se met à rédiger involontairement d'étranges messages en latin médiéval, signés d'un moine de l'antique abbaye détruite depuis des siècles, sa première idée est que la mort récente de son épouse lui fait perdre la tête. Le problème étant que les archives confirment les étranges révélations du Frère Edmund... Affolé, Montfort appelle à l'aide son cousin, Duncan Kincaid, inspecteur à Scotland Yard. Pour celui-ci et sa coéquipière l'inspectrice James débute une enquête aux confins du paranormal quoique semée de crimes et d'agressions bien réels.

Cette intrusion maladroite du fantastique dans le récit policier nuit un peu à cette aventure, par ailleurs aussi efficace que les précédentes, du percutant duo Kincaid-James. On s'y laisse cependant rapidement prendre.

A.B.

Fibre optique

Le ministère de l'Économie et des Finances a présenté le 14 février ses propositions visant à accélérer le déploiement de la fibre optique en France, gage d'un accès à Internet à très haut débit. C'est « un enjeu majeur pour la croissance et la création d'emplois de demain » selon Bercy, qui compare la situation au « déploiement des lignes téléphoniques dans les années soixante ». Le gouvernement entend notamment favoriser l'équipement des logements, en rendant obligatoire le pré-câblage des immeubles neufs et en encadrant des conventions entre propriétaires et opérateurs.

Le monde à l'envers

Un site Internet lancé début février suscite la polémique. Faisant écho à l'une des propositions du rapport Attali, note2be.com propose aux élèves de noter leurs enseignants, en les citant nommément. Le site fait l'objet d'une enquête officielle de la part de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, a prévenu qu'il prendrait « les mesures qui s'imposent » lorsque son avis sera connu. « Dans l'attente, il apporte son soutien total aux enseignants dont la mission difficile ne saurait faire l'objet d'atteintes anonymes sur Internet. » L'un des créateurs du site, Stéphane Cola, qui était candidat aux municipales dans le 8^e arrondissement de Paris sur la liste UMP de Pierre Lehouche, s'est finalement retiré de la course, afin de maintenir Note2be « à l'écart de toute récupération politique ».

Domination incontestée

Le probable rachat de Yahoo par Microsoft entamera-t-il la suprématie de Google ? En France, en tout cas, le géant américain semble à l'abri : il a conforté sa domination sur les autres moteurs de recherche durant le quatrième trimestre 2007, s'accaparant pas moins de 86,7 % des recherches, selon les chiffres de l'institut Comscore pour l'IAB (Interactive Advertising Bureau).

Publicité

Internet est désormais le quatrième support média pour la publicité. En 2007, la toile s'est octroyée 12 % du marché, « dépassant ainsi le niveau de la publicité extérieure (affichage) et talonnant la radio ». Ces chiffres, révélés par une étude de TNS Media Intelligence pour le baromètre de l'IAB et du Syndicat des régies Internet, ne donnent pourtant qu'un aperçu de l'influence croissante d'Internet, cette étude faisant l'impasse sur l'impact des liens sponsorisés.

G.D.

PRESSE ÉTRANGÈRE

Face au ralentissement de l'économie

M. Rhys Blakely, de Bombay dans le réputé quotidien *The Times* (12 février 2008) de Londres, consacre un article au ralentissement de l'économie américaine prévu pour s'inscrire dans la durée ainsi qu'à son impact mondial.

Deux grands problèmes se posent : d'une part les mesures à prendre pour prévenir une véritable récession, d'autre part le cas des économies asiatiques, aujourd'hui "leaders" en la matière.

Sur la première question, M. Strauss-Kahn, s'exprimant à la Reserve Bank de Bombay puis devant les représentants financiers des pays du G7, a réaffirmé la « globalité mondiale » « que cela plaise ou non » et a ajouté que l'on ne pouvait échapper à une longue période de ralentissement économique. Lui faisant écho, M. Henry Paulson, secrétaire au Trésor des États-Unis, voit un sérieux et persistant problème financier mais émet l'opinion que les États-Unis pourront éviter une récession totale. Déjà le président Bush a annoncé un « paquet fiscal » de 150 milliards de dollars comprenant des dégrèvements fiscaux et d'autres mesures destinées à éviter une récession. C'est ainsi que la US Federal Reserve Bank a diminué de 1,25 % son taux directeur d'intérêt. Le FMI, en la personne de M. Strauss-Kahn a invité les autres

pays à suivre l'exemple américain, rompant ainsi avec la politique constante du FMI qui appelle généralement à des restrictions budgétaires. Il est à noter que les autres pays du G7, notamment le Japon dont le taux directeur d'intérêt a déjà été réduit à 0,5 %, ne manifestent aucun enthousiasme pour la recette préconisée par les États-Unis et le FMI. Pour beaucoup d'entre eux, le véritable problème est celui de l'inflation.

Ce débat n'est pas seulement théorique mais révélateur des réactions disparates des économies en présence d'un même phénomène. Un autre exemple en est donné par les divergences d'interprétations concernant les économies asiatiques : tandis que le Directeur du FMI écarte dédaigneusement comme « tout à fait erronée » l'idée du « découplage de l'occident » des économies asiatiques telles la Chine et l'Inde, d'autres autorités, comme Robert Prior Wandesforde de HSBC à Singapour, confirment que non seulement le véritable problème pour les pays d'Asie est l'inflation mais que leurs marchés ont déjà été « découplés » des États-Unis.

M. Strauss-Kahn relève cependant qu'aucun pays ne pourra s'en sortir indemne. Il est notamment certain qu'en Inde, par exemple, l'indice boursier a déjà perdu le cinquième de sa valeur.

LU DANS LA PRESSE

La Banque Mondiale, de son côté, a réduit sa prévision concernant la croissance chinoise de 11,4 à 9,6 % en 2008 et le FMI prévoit une croissance mondiale de 4,1 % au lieu de 4,9 % en 2007, tout en indiquant que d'autres diminutions pourraient intervenir.

En définitive le G7 s'est borné à un vague appel à ses membres de prendre « les mesures appropriées pour assurer la stabilité et la croissance ». Cette conclusion, qui a été fort critiquée, reflète les difficultés d'ajustement d'économies évidemment hétérogènes alors qu'elles sont nécessairement interdépendantes.

ANDRÉ PERTUZIO

EN FRANCE
Discours dans le vide

L'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy, saluant le 10 février la ratification par la France du traité de Lisbonne, est passée quasiment inaperçue. Aucun commentaire sur les chaînes de la TNT le soir même, sinon sur BFM TV... pour assurer la transition avec une nouvelle affaire de famille, celle de la mairie de Neuilly. Ce « couac à Sarko-ville » a fait la une de *Libération* le lendemain, tandis qu'une brève de cinq lignes rendait compte de

l'allocution solennelle du chef de l'État. Les lecteurs du *Parisien* ou de *20 Minutes* ont fait un constat similaire, *Le Figaro* se distinguant à peine en citant de plus larges extraits de discours. Manifestement, les interventions du président de la République n'intéressent plus personne quand elles relèvent de sa fonction. L'ère de la politique *people* semble d'ores et déjà éclipsée par celle du *people* "tout court"...

PACS

« Le PACS a franchi la barre des 100 000 signatures en 2007 », observait *Le Figaro* dans son édition du 15 février, sans commentaire superflu, alors que les chiffres avaient été communiqués la veille par le ministère de la Justice. Choisisant une accroche plus légère, *Libération* s'est félicité de ce « record », se demandant « quel meilleur jour qu'un lendemain de Saint-Valentin » aurait permis de l'annoncer. *Le Parisien* salua quant à lui « un triomphe », lançant au passage une pique contre Jacques Chirac, qui avait jugé naguère le pacte civil de solidarité « inadapté aux besoins de la famille ». Apparemment, Philippe Baverel confond les exigences du bien commun avec les aspirations des individus... Naïvement, il remarque que le PACS « est une formule très souple d'organisation de la vie à deux ». C'est bien le problème !

G.D.

LE TROISIÈME ŒIL



Série noire : du rififi chez les gribouilles

MARDI 10 FÉVRIER, JOURNAL DU SOIR

■ À Neuilly, la lune est noire. Décelant du mou dans la gâchette, au nom du père le fils dégingle le Martinon et ses zigues. Mauvaise limonade au soleil, les porteflingues y font trois petits tours et puis s'en vont !

La mode du façonnage corporel

TF1, LE DROIT DE SAVOIR

■ Sociologiquement, ce qu'il y a de plus intéressant dans le phénomène de généralisation des émissions dites de "télé-réalité" ou de "télé-réalisme", telle l'émission *Le Droit de savoir*, consacrée cette semaine à "l'hyper-esthétique", réside peu dans l'analyse des comportements humains de monsieur et madame "tout le monde" et de leur mise en pratique, qui en réalité correspondent, de façon mimétique, à une caricature burlesque des gestuelles employées par les personnages de séries télé. L'intérêt est surtout dans la banalisation, chez la plupart des individus, des pratiques de "façonnage corporel".

Expression d'une volonté de réappropriation de son propre corps et plus encore d'une affirmation physique de son "être" face à la multiplication des "avoirs" potentiellement disponibles, au-delà d'un simple passage initiatique, ces comportements pourraient passer pour louables, mais il n'en est rien !

Dans nos sociétés dominées par l'abondance des marchandises exposées, et par là même, par l'homogénéisation totale des goûts et des apparences qui en résulte, on se refait la poitrine, on se perce le nez ou on se tatoue le bas du dos comme on équipe son véhicule de jantes "alu", on lui refait une peinture neuve, on "customise" son corps comme un objet de série, en oubliant son passé organique.

Le corps de l'homme moderne est pourtant semblable à celui de l'homme d'hier, il est morphologiquement stable, préformé, déjà façonné, et même si sa forme est mauvaise, il est unique et fabriqué par d'autres que lui. En tuant Dieu, l'homme s'est mis en situation de dépression, créant en lui un vide angoissant qu'il ne peut plus combler qu'en ingurgitant des wagons entiers de produits fabriqués, dont l'utilisation lui procure l'illusion de rassasier son appétit social. Or, cette boulimie frénétique provoque en lui non seule-

ment un sentiment d'hypnose identitaire face à la chose désirée, mais aussi une insatisfaction permanente qu'il ne trouve aujourd'hui à apaiser qu'en fabriquant lui-même son propre corps, seul "objet" en définitive "imparfait" et perpétuellement disponible.

N'étant pas fabriqué, il se juge donc inférieur aux objets qu'il désire et parce qu'il ne trouve plus de sens à sa vie en dehors de ce qui est fabriqué, il ne supporte plus de ne pas être lui-même fabriqué. Mais, outre que le fait de se planter des bouts de ferraille dans le nombril ou de se coller une pastille sur le fessier ne grandit pas son homme, et qu'à y regarder de près on baigne à chaque fois dans

le plus pur conformisme de l'anti-conformisme, il est bon de noter qu'il n'est pas surprenant qu'à vouloir regarder son corps tel un matériau, d'autres plus puissants se prennent à le considérer comme tel.

Aussi, que ces mutans technicisés ne viennent pas demain pousser à la télé des cris d'effroi lorsque leur patron, peu scrupuleux, les considérera comme une variable d'ajustement négligeable, une moins-value en capital et que le gynécologue de leur sœur transformera le ventre génétiquement modifié de celle-ci en champ de culture pour matière première embryonnaire !

DENIS ABOUT

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS

SESSION DE CADRES
DU CRAF

Les 16 et 17 février, les cadres d'Action française se sont réunis en province, afin de parfaire la formation sur les institutions et planifier les différents objectifs stratégiques.

Grâce à un accueil remarquable et chaleureux, les travaux ont été efficaces et dynamiques. Ces deux jours d'immersion dans la vie d'AF ont permis d'illustrer la cohésion du bureau politique, la motivation des responsables militants et de l'esprit fraternel.

Le dimanche matin, une messe fut célébrée pour les volontaires par l'abbé de Tanoüarn avant la reprise des travaux. Dans son sermon, il a rappelé que l'Action française était peut-être dans sa logique politique le mouvement le plus catholique.

Dimanche soir, le bilan de la session était positif, chacun rentrait chez soi heu-

reux de l'avancée des projets. Ces deux jours ont été également bénéfiques pour le moral de tous.

COMMÉMORATIONS
DU 6 FÉVRIER

PARIS

Le 6 février, 74 ans après le drame, une délégation de militants s'est réunie dans le calme pour célébrer la mémoire des dix-sept patriotes tombés sous les balles et les bottes de la République.

Une gerbe de lys a été déposée sur le pont de la Concorde, théâtre des événements, après lecture des noms des martyrs.

Cette commémoration digne et sereine a été poursuivie par une vente à la criée devant l'église de la Madeleine. Des nombreux

anciens camelots du roi étaient présents pour l'office. La commémoration s'est poursuivie dans les locaux par un verre de l'amitié.

FOREZ

A l'appel de la section du Forez de l'Action française, une quarantaine de militants royalistes et nationalistes se sont regroupés, ce mercredi 6 février 2008, devant la préfecture de la Loire, symbole de la république française, de ses dérives politico-financières, de sa gouvernance douteuse et de l'alignement de ses plus hauts dirigeants sur certains intérêts économiques indignes. Une banderole a été déposée à la préfecture de Saint-Étienne et une minute de silence a été effectuée en hommage aux morts du 6 février et à la France, enterrée par les parlementaires républicains un 6 février 2008. ■

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

PERPIGNAN-ROUSSILLON

■ Samedi 23 février 2008, à l'hôtel des Deux Mas, 1 rue Madeleine Brès, face à Mediapol, 66330 Cabestan. Conférence : *La Place et le rôle de la France en Afrique, Bilan et Perspectives* par Sébastien de KERRERO, chef de rubrique "Aspects du monde" à *L'Action Française 2000*, secrétaire général adjoint du CRAF, suivie d'un dîner en présence de Thibaut PIERRE, secrétaire général du CRAF. Prix du repas : 30 euros, réservation obligatoire à M^{me} Baux, au 04 68 66 76 06.

CERCLES ÉTUDIANTS

■ Les cercles de formation ont lieu chaque vendredi à 19 heures dans les locaux de l'AF à Paris, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, métro Palais-Royal. Renseignements : 01 40 13 14 10 ou www.afe-blog.com

■ Vendredi 22 février : *Vers une politique sécessionniste* par Alexandre APREVAL.

■ Vendredi 29 février : *Histoire et géopolitique libanaise* par Philippe ALEYRAC.

■ Vendredi 7 février : *Actualité du trotskisme* par Arnaud NAUDIN.

■ Vendredi 14 mars : *La loi et l'amour* par A. de CONTREPONT.

CERCLE
JACQUES BAINVILLE

■ Les cercles du CJB ont lieu les jeudis à 19 h 30 au *News café*, 78 rue d'Assas, à Paris. Informations sur le site Internet www.cjb-assas.new.fr

LE MONDE
ET LA VILLE

DÉCÈS

Le Cercle de la Croix Blanche-Miracle de Bayonne nous fait part du rappel à Dieu le 27 janvier 2008 de M. Albert ETCHECHOURY, chroniqueur à *Aspects de la France* sous les noms de Jean le Foyal et de Nere Etezahar, professeur de lettres.

Après une belle carrière en France métropolitaine et d'outre-mer et dans les pays de la francophonie, il avait pris sa retraite dans sa ville natale d'Ustaritz capitale de la province basque du Labourd. Dans sa vieille maison Lasaenea, il recevait ses amis royalistes et traditionalistes d'AF autour d'un punch antillais généreux et les discussions se prolongeaient jusqu'à la nuit, sur la politique, la religion et son cher Pays Basque pour lequel il était intransigeant.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 30 janvier 2008, à Bayonne, en la Chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, selon le rite traditionnel de l'Église, comme pour sa chère épouse en 1999. Nous présentons nos plus vives condoléances à toute sa famille.

Hélène Revol

Nous apprenons avec une intense tristesse le décès survenu à Lyon le 2 février 2008 de notre chère et fidèle amie M^{le} Hélène Revol.

Maître de conférences en italien et éminente spécialiste de l'histoire des civilisations, elle avait plusieurs fois ébloui l'auditoire des jeunes gens d'Action française de Lyon et de Bourgogne, par ses brillantes démonstrations et on se souvient encore de son formidable humour et de son courage, quand à 80 ans, elle prenait la voiture pour sillonner les rues de Lyon avec un groupe de jeunes colleurs d'affiches. Elle avait reçu des mains d'Alexandre Boritch la plaque d'honneur des Camelots du

Indéfectiblement attachée à notre œuvre et à notre journal elle était complice de M^{me} Peyrerol en tous points.

Fidèle à la liturgie traditionnelle, elle a été enterrée dans son pays du Morvan qu'elle aimait tant et l'abouté a été donnée par M. l'abbé Godard du séminaire Saint Pie X de Flavigny.

C'est un deuil cruel qui frappe notre section de Bourgogne et du Lyonnais et tous nos amis sont priés de s'associer par la pensée et la prière à la messe qui sera célébrée par l'abbé de La Grave le vendredi 7 mars à 18h 30 à la chapelle Saint-Roch Géro à la Roche de Rame (05310)

Nous présentons nos condoléances émues à sa sœur Claire, amie de notre œuvre et à son frère Michel.

POCHOIRS

Deux nouveaux modèles de pochoirs sont téléchargeables aux adresses :

<http://img255.imageshack.us/img255/8683/pochoirafu8.jpg>
<http://img209.imageshack.us/img209/2906/pochoirsorsducadreinterib5.jpg>

Avec un bon cutter et un peu d'application, ils permettront d'égayer les emplacements autorisés d'expression libre de nos rues.

Vous pouvez également commander des modèles aux locaux.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL
PRÉSIDENT PAR INTÉRIM : STÉPHANE BLANCHONNET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : THIBAUD PIERRE
ADJOINT : SÉBASTIEN DE KERERRO
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE CARVIN
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : ALEXANDRE APREVAL - ADRIEN CHARVET
JEAN-BAPTISTE DE LAVIATH
ROMAIN VINDEY
ADMINISTRATION : M^{lle} DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS - COMMISSAIRES



Recherche tous documents concernant les camelots (souvenirs, insignes, récits)

Venez rejoindre nos équipes de vendeurs au service du Roi !

Prière d'entrer en contact avec F. Winkler

(S'adresser au journal qui transmettra)



Virus

Nous n'aurions jamais osé l'affirmer, mais c'est Patrick Devedjian, un ami de la famille qui le dit : Jean Sarkozy a « **le virus héréditaire** ». Après le psychodrame de Neuilly, on se demande s'il s'agit du virus de la politique ou du virus de la trahison.

Ridicule

La justice n'est pas seulement lente. Elle est parfois ridicule. Ainsi, en 1998, la candidate PS Lyne Cohen-Solal attaquait Jean Tibéri dans une affaire de faux électeurs, dénonçant des radiations douteuses sur les listes électorales de l'arrondissement lors des élections municipales de juin 1995 et des législatives de mai-juin 1997. Et il aura fallu attendre 2008, bien après que le mandat de Jean Tibéri ait atteint son terme, pour que l'accusé soit renvoyé devant un tribunal.

Borloo

Lorsqu'il était ministre de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo avait promis la construction de 20 000 maisons à moins de 100 000 euros. Il s'en est finalement construit 4... Un bilan à peine imaginable qui n'empêche pas Borloo de continuer à multiplier les promesses. Lors du Grenelle de l'Environnement, il a ainsi promis qu'il n'y aurait plus de camions sur les autoroutes d'ici 2010-2011...

GUILLAUME CHATIZEL

Le sujet majeur de l'époque

Ce que l'histoire retient de l'année 1420, ce n'est certainement pas la chronique des préoccupations communes de l'époque, publiques ou privées, les caprices d'Isabeau pas davantage que le prix des denrées sur les marchés de Paris. Elle retient la signature du traité de Troyes, selon lequel, à la mort du roi Charles VI, la Couronne de France passerait au jeune prince anglais : la plupart des contemporains ne mesurèrent sans doute pas la portée de ce qui était pourtant une rupture capitale dans le fil de la souveraineté française, si tant est qu'ils aient connu le détail, et l'existence même d'un traité qui ne sera appelé qu'un demi siècle plus tard le "maudit traité" – et qui ne fut possible que par la démente du roi. De même, aujourd'hui, c'est dans une large indifférence que le "Président de la République" vient de signer le traité de Lisbonne qui abandonne ce qui reste de souveraineté dans des domaines aussi essentiels que les affaires étrangères ou la sécurité, extérieure ou intérieure, et ne serait-ce que le contrôle des frontières...

Encore, au XV^e siècle, l'opinion n'était-elle pas censée être informée. Un des éléments les plus déconcertants de l'indifférence avec laquelle le traité de Lisbonne fut mis au point, discuté et adopté sous nos yeux est l'avalanche de mensonges ou de manipulations en tous genres de médias entièrement convertis à ce qui ne s'appelle plus que par habitude et mensonge "l'Europe" : on a dit que, à la différence de la Constitution Giscard, il s'agissait uniquement de reprendre quelques points techniques "propres à relancer l'Union" laquelle était supposée être en panne, alors que jamais sa pro-



Charles VI
Quand le roi est fou,
l'étranger règne.

duction réglementaire, directives et circulaires accumulées, ne fut aussi importante ; on a dit qu'il ne faisait que reprendre les points faisant consensus, esbroufe époustouflante que M. Sarkozy a maniée pendant des mois, alors que tous les points en ont été rejetés par référendum ; on a même dit qu'il était anodin en prenant pour preuve le fait qu'il fallait changer la Constitution nationale pour permettre son application, en sorte que le droit français avait en quelque sorte le dernier mot, juri-disme ridicule puisqu'il fut avéré une fois encore que l'on changeait notre Loi fondamentale au gré des dispositions arrêtées par un cénacle du Conseil européen ; en un mot, on veut oublier que nos dirigeants ne représentent pas tant notre peuple qu'ils représentent auprès de lui les oligarchies européennes et même mondiales qui surplombent comme une République intouchable chacune de nos nations.

On a dit que M. Sarkozy n'avait fait que ce qu'il avait promis, alors

que l'intitulé même de mini-traité était un mensonge éhonté. La désinformation fut complète.

"Le maudit traité"

Il y a mieux : a-t-on remarqué aussi que chaque étape du "mini" ou plutôt "maudit traité" s'accompagna miraculeusement d'une nouvelle à sensation sur la vie privée du Président, laquelle passionne tant la presse aux fins de pure "dis-traction" : il annonça son divorce le 17 octobre tandis que le traité de Lisbonne était adopté le 19 ; il fit connaître sa liaison avec Mlle Carla Bruni l'avant-veille du jour où celui-ci fut signé le 13 décembre ; il célébra son mariage le 2 février, l'avant-veille de ce 4 février où fut adoptée la révision constitutionnelle ouvrant la porte à sa ratification ; et que de mousses, que de fausses annonces et déclarations tonitruantes pour amuser la galerie ! Le soin mis à distraire l'attention de ce qui ne s'appelle plus le peuple mais "le public" montre à quel point l'affaire du traité importait au Président de la République dont on pourrait dire sans exagérer que s'il fut tant choyé par les puissants de ce monde c'est pour qu'il puisse, comme en cachette, dire oui là où la France avait dit non - non à la politique impériale américaine, en 2003, puis non à un super-État européen qui n'en est à bien des égards que le prolongement. La supercherie du gouverneur Sarkozy, certes, fut bien montée, avec la complicité des oligarchies de tous ordres et des médias qui ne sont plus désormais que leur misérable relais.

Bien que l'on s'ingénie à le cacher, la construction d'un État supra-national domine toute notre époque. A-t-on par exemple remarqué que le fameux "rapport Attali" tant commenté ne fait, en réalité que reprendre l'un après l'autre les projets de notre amie "l'U.E" ? Favoriser l'immigration reprend le "livre blanc" publié par la Commission en janvier dernier – sur lequel la presse française s'est faite fort discrète –, comme la suppression des départements reprend une suggestion ancienne, mais sans cesse réitérée du "Comité des régions", la moins connue mais non la moins active des institutions dites "européennes". Il en va de même de l'autorisation de vendre des médicaments dans les grandes surfaces, objet d'un projet de directive européenne à laquelle la France s'est plusieurs fois opposée, du temps que le sujet n'était pas "communautarisé", ce qu'il sera bientôt. De même, M. Attali et ses amis ont-ils réinventé, sous un label plus national, la déréglementation des professions "protégées", celles des notaires ou des taxis, et préconisé la suppression, exemple entre bien d'autres, des mesures en faveur des familles nombreuses que la Commission de Bruxelles juge depuis des années "discriminatoires". Ainsi de suite... M. Sarkozy est ravi de M. Attali, M. Barroso pas moins.

Tâchons de nous battre sur le front essentiel : la souveraineté, qui posera tôt ou tard la question de son incarnation, c'est à dire celle du souverain : gageons que nous rencontrerons alors les inquiétudes d'un nombre très large de Français, y compris des plus humbles, ceux qui, comme le montra Jeanne, ont besoin d'un État libre, souverain et légitime et qu'ils nous comprendront...

CHARLES MOUSSAY

CETTE ANNÉE-LÀ...

Cette année-là, Henri de Bourbon, roi de Navarre, 40 ans, était, par les lois de l'hérédité monarchique, *de jure* le roi de France Henri IV depuis déjà quatre années, mais la Ligue – le parti catholique dirigé par le duc de Mayenne (de la famille des Guise) – occupait toujours Paris et plusieurs grandes villes du royaume, ce qui semblait devoir confiner le Béarnais dans le rôle peu enviable de chef du parti protestant. Ses brillantes victoires remportées par son "panache blanc" sur Mayenne à Arques (1589) et dans la plaine de Ivry (1590), puis sur Farnèse duc de Parme dans la région parisienne, n'avaient point débloqué la situation militaire. Toutefois le parti des "politiques", qu'avait réuni autour de lui Michel de l'Hospital (1505-1573), au nom du principe dynastique et par-delà les querelles religieuses, n'avait jamais cessé de préparer les esprits à l'entente entre Français...

Henri, de son côté, n'oubliait pourtant pas la recommandation de son prédécesseur Henri III l'engageant à se convertir au catholicisme pour pouvoir réellement régner sur le trône de Clovis et de saint Louis. De fait, le nouveau roi avait promis dès le 4 août 1589, dans sa déclaration de Saint-Cloud, le maintien de la religion catholique et sa propre instruction en celle-ci, mais il

aurait souhaité n'abjurer le protestantisme qu'une fois maître de la capitale : « **Toute sa manœuvre**, explique Jacques Bainville dans sons *Histoire de France*, **tenait à préserver l'indépendance du pouvoir royal et à éviter jusqu'aux apparences d'une conversion imposée par les ligueurs.** »

« Le bon roi Henri »

Or ceux-ci, d'année en année, montraient leur totale incapacité à donner à la France un gouvernement. Le temps jouait en faveur du Vert Galant qui venait de tomber follement amoureux de Gabrielle d'Estrees... Il savait que la Ligue n'était pas monolithique. Mayenne devait lutter contre quelques curés (les "Seize") plus démocrates et factieux que les protestants eux-

1593

Le principe monarchique
sauvait la France

mêmes. La pagaille s'éternisait dans Paris depuis la mort en 1590 du pseudo-roi "Charles X" que les ligueurs s'étaient donné en la personne du cardinal de Bourbon (un oncle d'Henri).

Mayenne s'avisait alors de convoquer les états généraux ; le désordre qui s'en suivit servait ouvertement les intérêts de Philippe II roi d'Espagne, cherchant à placer sa fille Isabelle, petite-fille, par sa mère, d'Henri II, sur le trône capétien. La peur de voir le royaume en lambeaux et la couronne sur une tête étrangère rétablit un peu de bon sens. Si les Français dans leur ensemble s'étaient sentis proches de la Ligue par peur de l'hérésie, ils n'entendaient nullement sacrifier la France et attendaient maintenant tout de la conversion du Roi.

L'heure d'Henri IV était venue. S'entourant de toutes les précautions spirituelles,

il entreprit à Suresnes de longs pourparlers avec les représentants les plus lucides de la Ligue, puis se fit instruire par l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, de Maillezais, de Chartres et deux curés de Paris.

Enfin, le dimanche 25 juillet 1593, devant la basilique de Saint-Denis, il abjura solennellement et publiquement le protestantisme. Les apprentis sorciers qui croyaient sauvegarder la foi en pactisant avec l'étranger étaient confondus. S'il faut reconnaître que la résistance de la Ligue avait quand même permis au royaume de rester catholique, c'était le respect du principe de l'hérédité monarchique qui sauvait la France dans son existence même, dans son unité et dans son indépendance. Le roi allait pouvoir être sacré à Chartres (Reims étant encore pour quelque temps aux mains de la Ligue) dès le 27 février 1594 puis accomplir, le 22 mars suivant, son entrée solennelle dans Paris. Peu après, en 1598 le "bon roi Henri" accorderait l'édit de Nantes, assurant ainsi une relative paix religieuse qui allait permettre en France pendant tout le XVII^e siècle un magnifique élan catholique.

MICHEL FROMENTOUX